

ses médecins ont prescrit un traitement complet.

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Pas approchés

Nous recevons ce matin de Coaticook une lettre de la compagnie Impressions & Publications (Limitée), dont nous détachons les passages suivants:

Coaticook, Qué., 24 novembre 1930

Monsieur le Directeur,
Le Devoir,
Montréal.

Monsieur,

L'attention des directeurs de notre compagnie a été attirée sur un article publié dans le Devoir du 21 courant, dans lequel nous prétendions qu'un certain nombre de journaux, dont l'Etoile de l'Est et The Coaticook Observer, sont sur le point de, ou sont déjà passés sous le contrôle du parti libéral.

L'Etoile de l'Est et The Coaticook Observer sont publiés par et sont la propriété de la compagnie Impressions & Publications Limitée, dont les actionnaires et les directeurs appartiennent aux deux partis politiques. Ils ne maintiennent pas ces deux journaux dans un but de gain, mais afin de promouvoir le développement de la ville de Coaticook et de la région environnante. La compagnie est en excellente situation financière et n'a pas besoin de l'appui financier ou autre de l'un ou de l'autre parti politique, ni ne le désire. Aucun de ses directeurs n'a été approché, ni n'a eu rien à faire au sujet de quelque projet d'organisation que ce soit, dans le genre de celle que vous prétendez dénoncer.

Veuillez agréer l'assurance de nos meilleurs sentiments,

Impressions & Publications Ltée

(signé) Arthur BOUCHARD, secrétaire-trésorier.

N. de la R. — Nous sommes heureux d'apprendre que ni l'Etoile de l'Est ni le Coaticook Observer ne feront partie de la combinaison projetée. Après avoir nommé "les principaux hebdomadaires de la province, selon leur droit de publication", nous ajoutons: "Outre ces quelques 50 hebdomadaires dont certains n'ont pas été approchés, parce qu'ils sont la propriété de conservateurs ou de gens de politique réellement indépendante et qui ne veulent pas céder de l'être..." L'Etoile de l'Est et le Coaticook Observer, disent leurs propriétaires, font partie de ce dernier groupe, qui veut garder son indépendance. C'est tant mieux pour l'information de leurs lecteurs.

- Naissance -

LAPLANTE. — A Montréal, à M. et Mme Rodolphe Laplante, née Germaine Sauriol, une fille baptisée Marie-Anita-Cécile-Madeleine, le 24 novembre, à 7 heures, M. et Mme Roland Grandchamps, oncle et tante de l'enfant.

Avis de décès

BROSSARD. — A Laprairie, le 23 novembre 1930, décédé à 74 ans, Joseph Brossard, fils d'Amable Brossard. Funérailles mercredi, 26 novembre, à 10 heures, à la chapelle de la Vierge, 25, rue de la Vierge, à Laprairie. Inhumation au cimetière de Laprairie. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GERMAIN. — A Montréal, le 24 novembre 1930, décédé à 65 ans, Charles Germain, ancien comptable, époux de feu Victoria Beaudry. Funérailles le 27 courant, à 8 heures. Le convoi funéraire partira de la 423, rue de la Vierge, à 7 heures 45, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

- Nécrologie -

ALLAIN. — A Montréal, le 23, à 61 ans, M. Jacques Allain, époux d'Aurilia Lachance.

ARCAND. — A Montréal, le 23, à 46 ans, Mme Edmond Arcand, épouse d'Edmond Arcand.

AUBIN. — Côté St-Paul, à 62 ans, Ferdinand Aubin, époux d'Amélie Chénier.

AUBRY. — A Montréal, le 21, à 26 ans, Marie-Rose Aubry, épouse d'Arthur Aubry.

BELANGER. — A Montréal, le 23, à 63 ans, Narcisse Belanger, époux de Marguerite Murphy.

BROUSSARD. — A Laprairie, le 23, à 74 ans, Joseph Brossard, fils d'Amable.

BEAUDRY. — A Montréal, le 23, à 65 ans, Delina Beaudry, épouse de feu Adrien Beaudry.

BRIEN. — A St-Paul l'Ermitte, le 23, à 80 ans, Mme veuve Brien, née Georgina, épouse de feu J. Brien.

COURTÈVE. — A Montréal, le 23, à 71 ans, Antonio Courtève, employé civique, ancien contremaître de la voirie.

CYR. — A St-Eugène de l'Assomption, le 23, à 88 ans, M. Gédéon Cyr, époux de feu Philomène Joy.

DESCHÊNES. — A l'hôpital Notre-Dame, le 23, à 20 ans, Laurette Deschênes, fille de feu R. Deschênes, notaire, et d'Eugénie Oulmet.

FAUTEUX. — A l'asile de la Providence, à 93 ans, Valérie Fauteux, épouse de feu Napoleon Fauteux.

GIGUÈRE. — A Montréal, le 23, à 65 ans, Mme Cléophas Giguère, née Alphonse Dube.

GOULET. — A l'hôpital Montréal-Est, le 23, à 50 ans, Achille Goulet, époux d'Adèle Goulet.

GUINDON. — A Oka, le 24, à 66 ans, Félix Guindon, époux d'Évangéline Laman.

JARRY. — A St-Martin, le 23, Marie Jarry, à 60 ans.

KIDD. — A Ste-Anne de la Pointe, le 21, à 74 ans, Charles Kidd, époux de Zélie Oulmet.

LEBLANC. — A Montréal, le 23, à 61 ans, Émile Leblanc, époux de Magloire Leblanc.

LEBLANC. — A Lachine, le 23, à 79 ans, Mme Adolphe Leblanc, née Thérèse St-Onge.

LEMAY. — A Montréal, le 23, à l'hôpital Notre-Dame, Olivier Lemay.

LEPERANCE. — A Montréal, le 23, Mme Joseph Leperance, née Clara Ehler.

La rue Sherbrooke commerciale

ENTRE LES RUES ST-DENIS ET GUY.

Le comité exécutif a autorisé hier l'échevin Weldon à s'aboucher avec les contribuables et propriétaires de la rue Sherbrooke, pour modifier le règlement de construction rue Sherbrooke, afin de la commercialiser entre les rues St-Denis et Guy.

Interrogé hier, l'échevin Weldon a déclaré: "Je crois qu'on devrait y permettre l'établissement de maisons de commerce à 5 étages, de grande tenue. Je crois que la rue Ste-Catherine ne peut accommoder tout le commerce et qu'on devrait permettre l'établissement de sections commerciales, rue Sherbrooke, particulièrement du côté sud de la rue. Il faudra adopter aussi des mesures spéciales pour ne permettre que l'érection de bâtiments bien faits à certains endroits en particulier, comme aux environs du McGill".

Il est probable toutefois que la question sera soumise à la Commission technique qui sera créée cet après-midi.

A l'exposition de Toronto

Toronto, 25 (S.P.C.). — Le programme du sixième jour de la Foire d'Hiver de Toronto qui remportera un succès devant dépasser celui des années précédentes, comprenait plusieurs articles. Les juges ont continué leur travail parmi le gros bétail. On a rendu des décisions préliminaires dans la section des chiens. Les équipes internationales ont donné une démonstration militaire et l'on a remis au gagnant le \$1,000, pour les courses. Il y aura ce soir de nouvelles attractions. La journée est dédiée à la province du Manitoba, et celle-ci, comme les autres provinces les jours précédents, organisera une parade pour ce soir dans le Coliseum; elle aura lieu durant l'exposition de chevaux.

Parmi les hôtes distingués qui assisteront à tout ce programme aujourd'hui, se trouvent le capitaine Errol Boyd et le lieutenant Harry Connor, aviateurs qui viennent de traverser l'Atlantique et de rentrer au pays.

Les arrivages du Pacifique Canadien

Depuis le printemps dernier, les paquebots du Pacifique Canadien ont fait 72 traversées d'Europe à Montréal, 25 d'Europe à Québec. Quant aux cargos de cette compagnie, ces navires ont fait 30 traversées d'Europe à Québec et à Montréal.

Un tribunal ontarien accorde un divorce

Ottawa, 25 — Le juge Rose qui préside le tribunal des assises d'Ontario, a accordé hier le premier divorce dans l'histoire des Cours locales de cette province. Lorsqu'il a déclaré que la preuve dans le cas de John Chittenden, de London, Ont., était suffisante pour autoriser la dissolution civile de son mariage, l'action n'a pas été contestée par Mme Chittenden.

Mort du chef Fiset

Le chef de district Fiset, de la brigade des incendies, a succombé à 1 h. 30 hier après-midi, à l'hôpital Notre-Dame où on l'avait transporté à la suite d'un accident d'automobile survenu alors qu'il se rendait à un feu dimanche soir. Il n'avait pas repris connaissance depuis l'accident. Quelques minutes avant d'être opéré, un prêtre lui a administré les derniers sacrements.

En apprenant la mort du chef Fiset, le directeur Raoul Gauthier a donné l'ordre de mettre les drapeaux en berne en signe de deuil. Il est allé offrir ses sympathies à la famille de tout son département ainsi qu'à celles de tout son département ainsi qu'à celles de tout son département.

Accident mortel

Gustave Rhéaume, 21 ans, 1340 rue Sainte-Catherine est, a succombé hier soir, à 6 h. 15, à l'hôpital Notre-Dame, des suites d'un accident d'automobile survenu à l'angle des rues Malbourgo et Notre-Dame quelques heures auparavant. Rhéaume, d'après les constables qui ont fait une enquête, aurait perdu le contrôle de son véhicule qui serait allé frapper un tramway circulant dans une direction opposée. Rosario Charlebois, qui accompagnait Rhéaume au moment de l'accident, s'en est tiré indemne. Le cadavre de la victime a été transporté à la morgue où le coroner tiendra une enquête.

Protecteur des C.S.V.

Dans une circulaire adressée à ses religieux, le T. R. P. F.-M. Roberge, C.S.V., Supérieur général des Clercs de Saint-Viateur, annonce que S. S. Pie XI, par un Bref apostolique du 30 septembre dernier, vient de nommer son Secrétaire d'Etat, protecteur de l'Institut de Saint-Viateur, pour succéder au cardinal V. Vanutelli, décédé en juillet dernier, et qui était le protecteur de l'Institut depuis plus de quarante ans.

Prévisions atmosphériques

Toronto, 25. (S.P.C.). — Il pleuvra ou neigera dans la région de Montréal demain.

A propos de la Ste-Cécile à N.-Dame

RECTIFICATION

Dans le compte rendu de la Sainte-Cécile à Notre-Dame, publié hier en dernière page, on voudrait bien lire, dans la ligne qui précède l'avant-dernier paragraphe: "...une homogénéité et un fond merveilleux", au lieu d'un "fond merveilleux".

Réception annuelle

AUX ANCIENNES DU COUVENT D'HOCHÉLAGA

Selon l'usage consacré depuis nombre d'années, les anciennes élèves du pensionnat d'Hochélagas se sont réunies, vendredi dernier, à l'Alma Mater, à l'occasion de la fête patronale des Enfants de Marie. Plus de quatre cents élèves avaient répondu à l'invitation des religieuses qui les reçoivent, dès le début de l'après-midi, dans les vastes parloirs de la maison. La révérende Mère Marie de Bonsecours, supérieure provinciale, assistée de la révérende Soeur Pierre Thomas, supérieure locale; de Soeur Marie-Rosa, directrice du pensionnat; de Soeur Onésime du Sacré-Cœur, secrétaire; et de quelques autres religieuses, souhaita la bienvenue aux invitées à qui les congréganistes actuelles offrirent un insignifiant bouquet de fleurs (azur et or) auquel était attachée une médaille miraculeuse offerte à l'occasion du centenaire de l'anniversaire tombé à la date précise du 27 courant. Le salut solennel du T. Saint-Sacrement fut célébré à 3 heures et suivi du chant traditionnel de la médaille miraculeuse.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un goûter fut servi dans le réfectoire du couvent, spécialement décoré pour la circonstance. La plus franche gaieté ne cessa de régner au cours de cette réception, empreinte d'un cachet de parfaite intimité.

Décès de M. Charles Germain

Nous apprenons la mort de M. Charles Germain, ancien constable de la ville de Montréal, à sa pension depuis quinze ans, survenue hier à l'âge de 65 ans. M. Charles Germain laisse deux frères: M. Wilfrid Germain, détective provincial, et M. Raoul Germain.

Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi partira de sa demeure, 423 rue Delandaudière, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

A la famille en deuil, le "Devoir" offre l'expression de ses sympathies.

Au Mont-Saint-Louis

Demain soir, les Anciens du Mont-Saint-Louis auront leur fête annuelle aux huitres.

La soirée s'ouvrira à 8 h. 15 par une causerie de M. Paul-E. Dufresne (1917), ingénieur industriel. Il y aura exposition des travaux de botanique faits par des élèves du Mont-Saint-Louis aux vacances dernières et primés à l'université par le Comité du concours de botanique organisé par le Devoir.

Les Chevaliers de Carillon Inc.

Une assemblée mensuelle des Chevaliers de Carillon Inc., aura lieu le 26 à la salle de réunion, 3351, rue Ontario est, appartement 2.

Conférence du juge Monet

L'Association des hommes d'affaires du nord donnera, le 9 décembre prochain, un dîner-causerie à l'hôtel Place Viger. Le conférencier sera M. le juge Amédée Monet, un citoyen du nord et lui-même membre de l'Association.

Pour votre piano

L'Association Canadienne-Française des Aveugles Inc., fondée il y a quelques années dans le but de procurer de l'ouvrage aux aveugles, en a confectionné de bon nombre à la confiserie de halais, pianos, etc. Elle vient d'ouvrir un nouveau département destiné à l'accordage de pianos.

La direction offre aux intéressés un service rapide et courtis par des accordeurs licenciés de réel mérite et en prend la responsabilité.

Un examen minutieux de votre instrument vous est offert gratuitement. S'adresser à l'Association, 904, Beaubien est, ou appeler Crescent 2500. (Communiqué)

Fleurs et laitues

Le premier paquebot muni d'une véritable serre a été la "Majestic" de la compagnie White Star. La serre de ce grand paquebot se trouve sur le plus haut pont. Elle fournit des fleurs, mais aussi de la laitue.

A Saint-Zotique

A cause des retraites paroissiales, le tirage de la Garde d'honneur du Sacré-Cœur qui devait avoir lieu le 12 courant a été renvoyé après l'heure sainte de la Ligue, demain le 26 novembre, dans le sous-sol de l'église vers 9 h. 30 du soir.

Docteurs, consultez !!!

ETABLISSEMENTS GAFFE, GAILLOT & PLOIN
34, Blvd de Vaugrand — Paris XVème
Rayons X Diathermies Electrothérapie

GAILLOT & CIE
54, Chemin Villon (Rhône)
Ultra-violet, infra-rouge
Lampes associées pour salles d'opérations et dentistes
Electrodes de quartz.

Prix et conditions les plus avantageux
Devis et catalogues sur demande
Service d'un ingénieur électricien-radiologiste.
Agence générale pour le Canada:
Paul CARDINAUX, D.S.
"PRECISION FRANÇAISE"
3438, St-Denis HA. 2357
MONTREAL

Pour la Chine

NOUVEAU DEPART DES SOEURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULEE-CONCEPTION

Le troisième départ des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception pour la Chine, annoncé dernièrement, aura lieu le 1er décembre, à la gare Windsor, à 10 h. 15 p.m. Les trois missionnaires s'embarqueront à Vancouver le 6, sur l'"Empress of Russia". Ces trois religieuses se rendront à la mission de Canton. Ce sont: Sr Marie-de-Lyola (Orphise Boulay, de Coaticook); Sr Saint-Antoine de Padoue (Yvonne Forest, de l'Epiphanie); Sr Marie de l'Annonciation (Annonciade Strasbourg, de Chénéville, diocèse d'Ottawa).

Les parents et les amis sont cordialement invités à assister à la cérémonie de départ qui aura lieu, lundi, le 1er décembre, à 3 heures p.m., dans la chapelle de la Maison-Mère des Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 314, Chemin Ste-Catherine, Outremont, Montréal.

Kemmerer trouvé coupable

Charles Kemmerer, un Parisien, qui n'était à Montréal que depuis un an, a été trouvé coupable de négligence criminelle par le petit jury à la Cour du banc du Roi hier après-midi, après le nouvel amendement à la loi criminelle qu'on appliquait pour la première fois. Le juge Wilson a expliqué aux petits jurés après l'audition de la preuve qu'ils pouvaient rendre trois verdicts différents: coupable de manslaughter, non coupable, ou coupable de négligence criminelle. La différence, c'est que l'accusé trouvé coupable de manslaughter peut être condamné à la prison à perpétuité tandis que celui qui n'est trouvé coupable que de négligence criminelle ne peut être condamné à plus de deux ans d'emprisonnement.

Kemmerer avait frappé Mme Stephen avec son automobile à l'angle des rues Saint-Zotique et Saint-Denis, le soir du 2 octobre dernier, causant ainsi sa mort. Il allait à une vitesse de 25 milles à l'heure et les freins de sa voiture, comme il l'a lui-même expliqué en rendant témoignage, étaient défectueux. Il a arrêté immédiatement pour porter secours à la victime, téléphoner à l'ambulance et se mettre à la disposition de la police.

En rendant son verdict, les jurés ont fortement recommandé le prévenu à la clémence du tribunal. Le juge a promis qu'il se souviendrait de cette recommandation lorsque viendrait le temps d'imposer sa sentence au prévenu à la fin du présent terme.

A la Société d'Opérette

Les activités de la Société Canadienne d'Opérette se multiplient. Jeudi soir, la Société reprendra "Mireille", l'opéra de Gounod, au profit de l'A. C. J. C.

Lundi, mardi et jeudi de la semaine prochaine, la Société chantera "La Basoche", d'André Messager, et d'Albert Carré, avec Mme Sarah Fisher, de l'Opéra-Comique, et M. Lionel Daunais, ancien pensionnaire de l'Opéra d'Alger, dans les premiers rôles.

Entre temps, on prépare une tournée à travers la province, avec comme répertoire "Mireille", "Pallasse", "Monsieur Chouffleur", "L'As de cœur" et "La Basoche".

Le 11 décembre, sous les auspices du Cercle musical, ce sera le quatuor mixte nouvellement formé qui représentera la Société à une soirée au profit de l'Asphic Morin, à la salle Saint-Sulpice. M. Daunais et Mlle Irène Trudeau y chanteront un opéra-comique en un acte, "Pierrot puni".

Enfin, une soirée de musique se prépare, à laquelle participera l'orchestre philharmonique de Montréal, sous la direction de M. Eugène Chartier.

Un incendie rue Mont-Royal

Un incendie dont on ne connaît pas les origines s'est déclaré peu après 8 heures, hier soir, à la salle Mont-Royal, située au no 148, rue Mont-Royal est. Les dommages sont considérables. Les pompiers ont travaillé pendant toute une heure avant de maîtriser les flammes. Au moment de l'incendie, la salle était vide et personne ne fut blessé.

L'alarme fut sonnée par un voisin qui vit de la fumée sortir de la salle. Les pompiers arrivèrent sur-le-champ et installèrent des jets d'eau pour éteindre les flammes. Déjà les murs et le toit avaient été atteints par le feu. Après une heure de labeur, les pompiers avaient réussi à éteindre l'incendie et à protéger les maisons voisines. Ils étaient sous la direction du chef de district Doolan.

Poliquin sera pendu le 20 février

Sherbrooke, 25. (D.N.C.). — Antonio Poliquin a été condamné à être pendu, vendredi, le 20 février prochain. Poliquin a été condamné à la peine capitale par le juge White hier après-midi, à 4 heures 20, à la fin d'un procès qui durait depuis trois jours et que l'accusé subissait pour le meurtre de sa femme, Maria-Carmela Cominaro, qui fut assassinée à coups de rasoir, la veille du jour de l'an dernier, à la porte d'un garage en arrière de la rue St-Henri.

Congrès des éleveurs d'animaux à fourrure

Québec, 25 (S.P.C.). — Jeudi, le 27 novembre, sera la journée des éleveurs d'animaux à fourrures de la province de Québec. Les éleveurs de renards et autres animaux à fourrure tiendront un grand congrès à St-Pierre, Ile d'Orléans. Le but de ce congrès est d'échanger des idées et d'obtenir des renseignements sur le soin et l'alimentation des animaux à fourrure et la vente des peaux.

Les Iles de la Madeleine

UN PROCES SUR LEUR POSSESSION

M. le juge P. Demers a confirmé une injonction relativement à la propriété des Iles de la Madeleine. Le 10 mai 1928, la Beaver Realty and Investment Company Limited, défenderesse, avait reçu du requérant, Me Charles A. Barnard, c.r., une somme de \$23,000, reliquat d'une somme de \$25,000 payable par le requérant à H. Murray Gardner et autres, comme paiement comptant prévu par une option accordée par H. Murray Gardner et al à Oscar J. Klein, pour l'achat des actions de l'Island Lands Ltd, propriétaire des Iles de la Madeleine, le reste étant représenté par une hypothèque.

Cette option avait été transportée, par Klein à Barnard, avec le consentement de Gardner et al. Aux termes du contrat du 10 mai 1928, la compagnie défenderesse acceptait que les \$23,000 seraient payés à Gardner et al, pour l'achat des propriétés qui seraient acquises au nom de la défenderesse, celle-ci consentant à les garder comme fiduciaire et à les vendre et transporter à la Gulf of St. Lawrence Fisheries Ltd, ou toute autre personne ou corporation que Barnard désignerait.

Par acte de vente daté du 7 juillet 1928, l'Island Lands Ltd, en exécution de l'option, vendit les Iles de la Madeleine à la défenderesse, et celle-ci par son secrétaire, James Birchenough, les reçut en fiducie par Barnard.

La défenderesse avait été autorisée par règlement à vendre les Iles à la Gulf of St. Lawrence Fisheries Ltd, mais avant que la vente ne fût terminée, le colonel Kenneth Edgar Clayton-Kennedy, qui avait fait incorporer la Gulf of St. Lawrence Fisheries, fut empêché de s'occuper des affaires de la compagnie et la vente n'eut jamais lieu.

Plus tard Barnard apprit par Birchenough qu'il avait emprunté \$500 de Samuel D. Matthews, un des mis-en-cause dans l'action, et que comme garantie de l'emprunt il lui avait transporté toutes les actions de la Beaver Realty and Investment Co.

Matthews, alléguait le requérant, déclara plus tard qu'il avait l'intention de faire élire un nouveau bureau de directeurs et de prétendre que la compagnie était propriétaire absolue des propriétés, ce qui, disait Barnard, aurait été une violation de la fiducie consentie par la compagnie.

Barnard apprit encore que Gardner, assisant pour Matthews, avait fait nommer de ses employés officiers et directeurs de la compagnie dans le but de réclamer les propriétés pour la compagnie et de lui permettre de les vendre frauduleusement et illégalement en violation de ses droits.

Barnard demanda alors à la compagnie de passer les propriétés à la Standard Holding Co. Ltd, sa cliente, mais la défenderesse refusa. C'est alors que le requérant demanda une injonction intermédiaire pour empêcher la défenderesse de disposer des propriétés, injonction que M. le juge Fabre-Surveyer accorda.

Par l'action subséquente Barnard demandait que l'injonction fût rendue permanente et perpétuelle. M. le juge Demers a accordé la demande et ordonné à la défenderesse de transporter les propriétés du golfe à la Standard Holding Company, le jugement servant d'acte de vente et de transport, le tout avec dépens contre la défenderesse.

Solloway est malade

Calgary, 25. (S.P.C.). — Le courtier L.-W.-C. Solloway, récemment condamné à quatre mois d'emprisonnement et à l'amende, est rendu à l'infirmerie de la prison provinciale à Lethbridge, après s'être passé qu'une nuit en prison. Un spécialiste du sanatorium de Keith a examiné Solloway. On croit que l'inculpé souffre d'une affection pulmonaire et nerveuse.

L'ancien associé de Solloway, Harvey Mills, qui a été condamné à un mois de prison, a aussi passé quelques jours à l'infirmerie de Lethbridge mais il paraît que maintenant il travaille à la ferme de la prison.

Souper d'huitres chez les voyageurs

VENDEDRE PROCHAIN A L'IMMACULEE CONCEPTION

L'A. C. V. du Canada, section Mont-Royal, Montréal, organise pour le vendredi, 28 novembre, son annuel souper d'huitres auquel il invite ses confrères, les membres de l'Association catholique des voyageurs de commerce avec leurs épouses. Le souper est fixé à 7 heures 30 du soir. Les billets sont \$1.50 pour hommes et \$1 pour dames.

On peut s'en procurer en s'adressant à M. R. Traversy, 4416 Garde, (AM. 2389); C.E. Lavigne, 1332 St-Zotique (CA. 2380); M. Vincent, 4257 Marquette (AM. 1073); et J.-E. Lusignan, 4707, Christophe-Columb (CH. 6620).

PRODUITS ET PAINS DE REGIME

DYSPEPSIE, DIABETE, OBESITE, ENTERITE, ARTHRITISME, ALBUMINURIE, ALIMENTATION DES ENFANTS.

Heudebert

AGENT GENERAL POUR LE CANADA
J. ALFRED OUMET 84, ST-PAUL EST, MONTREAL

LA PIPE Cavité

Ne se bouche pas, ne râle pas, n'envoie pas de jus dans la bouche.
No 1, \$1.00 — No 2, 50c.

Cavité de Luxe faite à Londres
Avec étui et bouquin en ambre, monté en or, \$6.00
Avec sac en chamousette et bouquin en vulcanite, \$2.50

La Cavité—Pas de tube
E.-N. CUSSON, 7062, St-Denis, Montréal

DRY GINGER ALE de Gurd

Rafraichissant toute l'année durant

Le parfait mélange des ingrédients rend ce pétillant

brevage vraiment sec et tout à fait délicieux.

Il y a un peu de tous les pays aux ANTILLES!

Embarquez-vous le 9 JANVIER

Les croisières des Antilles au "Duchess Bedford"

Bureau des billets de navires, gare Windsor; bureau coin Ste-Catherine et Metcalfe, Marquette 6222, ou a. D. R. Kennedy, agent général, 201 St-Jacques Ouest, Montréal, Plateau 2281.

Pacifique Canadien
LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

Avis légal

Province de Québec COUR DE CIRCUIT
District de Montréal
No 26187
Sir Henry Gray, demandeur, vs B. S. Carnish, défendeur.
Le 4e jour de décembre 1930 à 11 heures de l'avant-midi au domicile dudit défendeur, au No 56 Ponsard Road en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un auto Buick et accessoires, etc.
Conditions: ABEYOT COMPTANT.
J. H. DOCKSTADER, H.C.S.
Montréal, 25 novembre 1930.

Le Mirage ou "Blanchette", au Gesù, le 27

La représentation de ce chef d'oeuvre de Brieux, aura lieu au Gesù, jeudi soir, le 27 novembre prochain. M. Charland interprétera le premier rôle et sera soutenu par ses compagnons les "Anciens". Tous prévoient le plus brillant succès de la section dramatique des

Protégez votre bouche et votre bourse en voyant

INCASABLE

DR J. D. PAQUIN
CHIRURGIEN-DENTISTE
10 ans d'expérience et de bons services au public.
Le REEL SANS DOULEUR
1297, SAINT-DENIS
Coin Ste-Catherine. LAn. 8361

anciens de Sainte-Marie, dirigés par Louis-Philippe Hébert. Comme la direction s'attend à un record d'assistance, il faudrait se procurer des billets au plus tôt en s'adressant au sous-sol de l'église du Gesù. Téléphone: LANCASTER 4453. (Communiqué)

La Société Coopérative DE FRATS FUNERAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
HARBOUR 5555
302, RUE SAINTE-CATHERINE EST

BOURGIE
La Compagnie d'Assurance Funéraire
URGEL BOURGIE LIMITEE
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
Wilbank 7119
Sympathique Service
2630, Notre-Dame Ouest

BOURGIE
La Compagnie d'Assurance Funéraire
URGEL BOURGIE LIMITEE
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
Wilbank 7119
Sympathique Service
2630, Notre-Dame Ouest

La Société Coopérative DE FRATS FUNERAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
HARBOUR 5555
302, RUE SAINTE-CATHERINE EST

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

PLUIE OU NEIGE
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 48.
Minimum 28.
Même date l'an dernier 28.
Minimum aujourd'hui 38.
Même date l'an dernier 18.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.00. 11 heures a.m. 28.88
Midi: 28.55.
Chiffres fournis par la Maison M.-R. de
Meis, 1610 St-Denis, Montréal.

La nouvelle Commission technique de Montréal

Les membres sont: MM. S.-A. Baulne, J.-E. Blanchard, J.-S. Fortin, J.-M. Robertson, R.-S. Lea et R. de L. French

Le comité exécutif a approuvé cet avant-midi, la nouvelle Commission technique dont on parle beaucoup depuis quelques semaines et qui doit servir de conseil avisé au chef ingénieur de la ville et étudier les grands problèmes municipaux.

Les commissaires sont MM. S.-A. Baulne, professeur à l'école Polytechnique; J.-E. Blanchard, chef ingénieur de la ville, membre ex-officio; J.-S. Fortin, ingénieur civil, à l'emploi de la ville et représentant de la ville; J.-M. Robertson, expert en questions d'électricité; R. S. Lea, de la faculté du Génie Civil du McGill et expert en travaux d'aqueduc; R. de L. French, professeur de génie municipal, au McGill.

La documentation de l'abbé Tessier

Les Trois-Rivières, 25. — Le secrétaire de la Société d'Histoire Régionale de cette ville, M. l'abbé Tessier, fait connaître qu'il décline un peu partout qu'il est à constituer un fond de documentation régionale qui sera précieux pour les historiens régionaux.

À ce sujet M. l'abbé Tessier a écrit à M. E.-Z. Massicotte, archiviste au Palais de Justice de Montréal, lui disant qu'il fera oeuvre utile à "notre" région en l'aider dans ce domaine. Tout ce qui touche la région nous intéresse, dit-il. Il annonce en plus qu'il fera publier régulièrement sous peu toutes les notes que lui a déjà communiquées M. Massicotte.

Dans cette lettre M. Tessier avait inclus un programme qu'on regarde comme unique de la fête Saint-Jean-Baptiste datée de l'année 1874, 40ème anniversaire de l'existence de la société.

Le successeur de Mussolini

Lugano, Suisse, 25. — On dit dans les cercles politiques italiens ici que le premier ministre Mussolini, d'Italie doit nommer sous peu le comte Constanzo Ciano, ministre des Communications, au poste de vice-premier ministre. Mussolini indiquait ainsi qu'il veut comme successeur, au cas où il disparaîtrait de la politique. On a appris en même temps que le comte Ciano dirigerait les ministères de la marine et de l'armée.

Mort d'un journaliste manitobain

Winnipeg, 25. (S.P.C.) — M. Walter F. Payne, un vétéran du journalisme à Winnipeg, qui faisait partie de la rédaction de la Manitoba Free Press depuis près de cinquante ans, est décédé aujourd'hui; il n'avait été malade qu'une semaine.

Vote de confiance en Baldwin

Londres, 25. (S.P.A.) — Quelques huit cents députés au conseil central de l'Union nationale des conservateurs et des associations unionistes ont à l'unanimité accordé un vote de confiance au chef conservateur Stanley Baldwin, aujourd'hui. Dans une allocution qu'il a prononcée après ce vote, M. Baldwin a annoncé que la première mesure des conservateurs, si ceux-ci prenaient le pouvoir, serait d'imposer le plus tôt possible un tarif d'urgence sur les produits industriels.

L'enlèvement des bouées

Québec, 25. (S.P.C.) — Le Montcalm doit commencer aujourd'hui à retirer les bouées qui marquent le chenal du nord et celui du sud en bas de Québec. La saison de la navigation se trouve donc close. Les bouées qui sont placées dans le Saguenay seront enlevées dans deux jours, immédiatement après le départ de Port-Arthur du vapeur France Maru, qui s'en retourne au Japon, avec un cargaison d'aluminium.

Boyd est en route pour Toronto

Saint-Hubert, 25. (S.P.C.) — Le capitaine Errol Boyd a quitté l'aéroport pour Toronto, à 10 heures 27 ce matin, à bord du Columbia. Mme Boyd, de ses deux enfants, et le lieutenant Connor l'accompagnaient.

Remaniement dans le cabinet provincial

Québec, 25. (D. N. C.) — Une importante séance du cabinet aura lieu jeudi. Le gouvernement fera le choix du successeur de M. Perron et il semble à peu près certain que M. Adélard Godbout, député de l'Islet, sera nommé ministre de l'Agriculture.

On parle également d'un remaniement considérable du cabinet. M. Francoeur deviendrait procureur général et on nommerait aux travaux publics M. Irénée Veutrin, député de Saint-Jacques. La charge de trésorier provincial serait confiée à M. Victor Marchand, député de Jacques-Cartier.

Les tempêtes en Europe

UNE QUARANTAINE DE MORTS
LES INONDATIONS CAUSANT DES DÉGÂTS ENORMES
ACCALMIE — LA SEINE MONTE ENCORE

D'après les dépêches, la Grande-Bretagne, l'Irlande, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Suisse et l'Autriche étaient encore en proie, il y a quelques heures, à la désastreuse tempête qui s'est précipitée sur ces pays à la fin de la semaine dernière.

Présentement on attribue à cette tempête au moins une quarantaine de pertes de vie. Une trentaine de victimes ont perdu la vie dans le naufrage du navire allemand "Louise Leonhardt" qui a sombré à l'embouchure de l'Elbe.

Des pluies torrentielles ont fait déborder un grand nombre de cours d'eau, et ces inondations ont causé des dégâts énormes. En France, il paraît que les inondations sont les plus désastreuses que ce pays ait enregistrées depuis vingt ans. En Belgique, un demi-million d'acres de terre a culture sont recouvertes d'eau. En Allemagne, une forte crue du Rhin a causé beaucoup de dommages. Il y a aussi des inondations en Angleterre et en Irlande.

Un vent qui a atteint 90 milles à l'heure par moment a aussi causé du dégât dans tous ces pays. Cinq ou six pertes de vies sont attribuables à l'ouragan.

Les dernières dépêches indiquent une accalmie. Ces dépêches signalent aussi une légère décrue de l'Escaut. À Paris, on prévoit que la Seine montera encore d'une vingtaine de pouces, mais, d'après les autorités parisiennes, il n'y a pas d'inondation à craindre si le fleuve ne monte pas d'environ quarante pouces.

En Hollande, on mande que la digue marine de Berg-op-Zoom et quelques autres digues sont rompues.

Jugements de la Cour d'appel

La Cour d'appel rendra jugement vendredi matin à 10 heures, dans les causes suivantes:

Gervais vs Le Roi;
Deslauriers vs Deslauriers;
Labonté vs Commission des Li-
quours;
Foucher vs Commission des Li-
quours;
Blais vs Rutherford;
Bossange vs Whiteford;
Laliberté vs Caron;
Perrais vs Blais;
Martineau vs Cité de Montréal vs Procureur Général;
Canadian Vickers vs Cité de Montréal;
Maranda vs Webster;
Tétrault vs Cité de Montréal;
St-Germain vs Fleury;
Gravel vs Cité de Montréal;
Montréal Industrial vs Cité de Montréal;
Hogg vs Cité de Montréal;
Montréal Tramways vs Canada Transport;
Rolland vs Rolland E. CONTR.

Obsèques des victimes de Lyon

Lyon, 25. (S.P.A.) — Aujourd'hui ont eu lieu les obsèques des 19 pompiers et des 4 gendarmes qui ont perdu leur vie en tentant de secourir les victimes de l'effondrement de la colline de Fourvière. Son Eminence le cardinal Maurin a officié au service et le maire Herriot a prononcé un éloge de ces hommes. On estime à deux cent mille la foule qui a pris part aux cérémonies.

Publicité par radio

Le comité exécutif a décidé de faire de la publicité pour la ville, par la radio. On expliquera aux citoyens les rouages administratifs, les systèmes municipaux, etc.

M. J.-B. Baillargeon, le nouveau propagandiste, s'en occupera.

Le calme se rétablit au Pérou

Lima, Pérou, 25. (S.P.A.) — Le gouvernement annonce qu'une absolue tranquillité a succédé à l'agitation au cours de laquelle une quinzaine de personnes ont été blessées hier.

Amanoullah

Londres, 25. (S.P.A.) — Le Daily Herald publie une dépêche annonçant l'existence à Peshawar d'un mouvement pour remettre sur son trône le roi Amanoullah.

L'évasion de Franco

Madrid, 25. (S.P.A.) — On croit que l'aviateur Ramon Franco, qui s'est échappé de prison hier, est rendu à Biarritz.

Elu maire de Régina

Régina, 25. (S.P.A.) — M. James Balfour a été élu maire de Régina à une forte majorité sur ses trois adversaires réunis. M. Balfour a déjà été maire de Régina, en 1915.

Marzo démissionne

Madrid, 25. (S.P.A.) — Le général Enrique Marzo a résigné aujourd'hui ses fonctions de ministre de l'Intérieur. La presse lui reproche les mesures qu'il a prises au cours de l'agitation provoquée par les grèves récemment.

Les tavernes de Québec

LES CURES DE CETTE VILLE EN DEMANDANT LA DIMINUTION ET LEUR FERMETURE À 10H.

Québec, 25. (D.N.C.) — Tous les cures de la cité de Québec sont allés en délégation auprès de M. Napoléon Drouin, membre de la Commission des liqueurs, pour lui demander la suppression de certaines tavernes dans notre ville, lorsque viendra le moment de renouveler les permis. Une sérieuse enquête a été faite du premier août au six septembre dans les 11 tavernes de la paroisse Saint-Roch, à 11 heures du soir, lors de la fermeture. On a constaté que sur 5,962 sorties 289 individus étaient dans un état d'ivresse à peu près complète et 730 dans un état de demi-ivresse. Les cures de Québec ont présenté une requête à M. Drouin et lui ont indiqué quelques-unes des tavernes dont ils veulent la disparition.

Dans le seul quartier du Palais, qui en renferme 34, au témoignage de Mgr Laflamme, curé de Notre-Dame, ils considèrent qu'il y en a au moins dix de trop.

Les délégués ont aussi demandé la fermeture des tavernes à 10 heures et ils ont émis le vœu que la Commission des liqueurs cesse toute publicité concernant les boissons alcooliques.

M. Drouin a fait un chaleureux accueil aux pasteurs des nombreux paroisses de la ville et leur a déclaré que les tavernes sont un malheur et une peste. Il a ajouté qu'il en avait fait la commission avait cru bien faire en les plaçant dans les quartiers commerciaux et en épargnant les quartiers d'habitation.

M. l'abbé Ed. Lavergne, curé de Notre-Dame de Grâce, a demandé si la présence des tavernes ne favorise pas plutôt qu'elle n'empêche les débits clandestins et si l'on peut trouver à leur existence quelque raison d'utilité publique. Ses questions sont restées sans réponse. En ce qui regarde la fermeture des tavernes à 10 heures, M. Drouin a conseillé aux cures de s'adresser aux auteurs de la loi.

Commissaires d'écoles d'Ottawa

SIX SONT ELUS SANS OPPOSITION POUR LA COMMISSION DES ÉCOLES SÉPARÉES

Ottawa, 25. — L'appel nominal pour les candidats au poste de membre de la Commission des écoles séparées d'Ottawa a eu lieu hier midi, sous la présidence de M. E. J. Desormeaux, secrétaire de la Commission, qui agissait en qualité d'officier-rapporteur. Six commissaires ont été élus sans opposition; ce sont: MM. D. T. Robichaud, traducteur, dans Rideau, Albert Peras, marchand, dans Central, A. R. Kennedy, dans Capital, Léo Mullen, dans Wellington, Napoléon Hurteau, dans Dalhousie. Le sixième élu est le président de la Commission, M. Samuel Genest, qui représente Saint-Georges. Tous sont des anciens commissaires à l'exception de M. Robichaud qui succède à M. Albert Campeau, lequel n'a pas voulu se présenter de nouveau.

Il y aura lieu, dans les cinq autres quartiers. Voici quels sont les candidats en présence: Ottawa, C. J. Bettez, caissier, et Henri Rheaume, fonctionnaire; By, Adélard Chartrand, traducteur; et Eugène J. Labelle, publicitaire; Victoria, Oscar Berthiaume et Arthur Lepage; Elmdale, Conrad Nezan, fonctionnaire, et W. I. Bourque, marchand; Riverdale, J. Omer Leclerc, agent d'assurances, et Auguste Potvin, gérant.

Une route de \$500,000

Québec, 25. (D. N. C.) — Le ministère de la voirie vient de demander des soumissions pour la construction d'une route moderne entre Sherbrooke et Derby Line, à la frontière américaine. Le chemin projeté a 22 milles de longueur et 20 pieds de largeur. Il sera construit en béton. C'est le contrat le plus considérable pour une route en béton qui ait encore été accordé. L'entreprise représente un montant d'environ \$500,000. Les soumissions devaient être ouvertes le 4 décembre, mais, à la suite de circonstances spéciales, on a décidé de donner aux soumissionnaires un délai jusqu'au 11 décembre.

Profits maintenus

Au compte des profits et pertes on note que les profits sont à \$6,519,031 contre \$7,070,892 l'année précédente. En ajoutant ces profits au solde créditeur reporté, on arrive à \$7,254,612 à répartir. Cette répartition a été faite comme suit: Dividendes et bonis, \$5,047,586; taxes du Dominion, \$459,979; réserve pour les immeubles de la banque \$800,000, ce qui laisse un solde créditeur de \$947,047 contre \$735,582 à la fin du dernier exercice fiscal.

Cette année, la banque, en plus d'adresser son rapport sous forme de circulaire aux actionnaires publie un sommaire comprenant les principaux items du rapport, sommaire présenté sous une forme facile à comprendre. Ce rapport se trouve dans une autre colonne et est de nature à intéresser tous ceux qui veulent bien comprendre la position de la banque.

Recommandation de l'exécutif municipal

Le comité exécutif recommandera au conseil, à son assemblée de cet après-midi, d'accepter l'offre de cession de la succession Bagge pour le terrain nécessaire pour ouvrir les rues Jarry, Guizot, Clarke et Roëms, à travers le parc Jarry.

Le comité recommande aussi le terrain de la rue Charlevoix, ancienne propriété de la Montreal Water and Power, au prix de \$150,000.

M. Paul Gagnon

Québec, 25. (S.P.C.) — M. Paul Gagnon, un ancien du collège Saint-Laurent, près Montréal, vient d'être nommé professeur de chimie à l'Université Laval. Il succède au professeur Joseph Cathala qui quitte le Canada pour reprendre sa chaire de chimie à l'Université de Toulouse, en France.

La Banque de Montréal

LE RAPPORT ANNUEL INDIQUE QUE LES CONDITIONS NE SONT PAS MAUVAISES AU CANADA — L'ACTIF TOTAL EST DE \$826,969,537 CONTRE \$822,599,648 — L'ACTIF LIQUIDE SE TOTALISE À \$438,192,479 OU 59.32 POUR CENT DU PASSIF VIS-A-VIS LE PUBLIC — LES DÉPÔTS AUGMENTENT À \$697,395,742 CONTRE \$688,067,754 — NOUVELLE FORME DU RAPPORT

Le rapport annuel de la Banque de Montréal — avec ses aspects rassurants — est publié à un moment très opportun. Naturellement, vu les conditions anormales qui existent un peu partout dans le monde, on essaye d'avoir une meilleure idée de la situation des affaires au Canada.

De ce chef on aimera à constater que cette institution bancaire de premier ordre peut soumettre à ses actionnaires un rapport qui démontre qu'elle s'est maintenue dans la solide position financière qu'elle a toujours eue. On s'attendait naturellement, par suite des conditions, à une diminution quelconque des affaires et peut-être aussi des profits. Il est alors encourageant de constater que pour les derniers six mois de l'exercice fiscal, la Banque a enregistré des gains dans plusieurs départements, qu'elle a pu encore accroître sa solidité par une augmentation de l'actif liquide qui atteint maintenant près de 60% du passif total vis-à-vis le public, aussi faire voir des profits amplement suffisants pour solder les dividendes et le boni rétroactif, appliquer \$800,000 aux immeubles de la banque et arriver avec un surplus substantiel.

FORTE POSITION

Le bilan pour l'année se terminant le 31 octobre est excellent. L'actif total est à \$826,969,537, contre \$822,599,648 à la fin des dix premiers mois de l'année. Sur ce montant, l'actif liquide est de \$438,192,479, soit l'équivalent de 59.32% du passif vis-à-vis le public contre \$373,450,296 qu'il était. Soit compris dans cette somme l'argent liquide et les billets du Dominion se totalisant à \$100,047,419, ou 13.54 pour cent du passif total vis-à-vis du public.

LE PORTEFEUILLE

Par suite des conditions qui ont existé sur le marché, il y a eu une réduction substantielle des prêts à vue et une augmentation considérable des valeurs de portefeuille, soit des obligations fédérales, provinciales, municipales, canadiennes, soit des titres britanniques, étrangers et coloniaux. Les prêts à vue au Canada sont à \$17,840,690.00 contre \$27,460,856, tandis que les prêts à vue en Grande-Bretagne et aux États-Unis ont fléchi de \$68,028,615, qu'ils étaient à \$60,921,712. Par ailleurs les obligations fédérales et provinciales ont augmenté à \$131,107,484 de \$90,081,964 qu'elles étaient; les obligations municipales canadiennes et les titres britanniques, étrangers et coloniaux ont atteint le total de \$46,447,441 contre \$21,830,527 par suite d'une certaine réduction des affaires au Canada; les prêts courants au pays ont diminué et s'établissent à \$290,872,423 contre \$335,301,194. Les prêts courants en dehors du Canada sont à \$42,547,341 contre \$43,188,318. Les prêts aux cités, villes et municipalités se totalisent à \$24,246,054 contre \$337,451,194.

Une caractéristique intéressante est la tendance à la hausse des dépôts. Ils sont à \$697,395,742 contre \$688,067,754.

MORT DU GÉNÉRAL BERDOULAT

Paris, 25. (S.P.A.) — Le général Emile Berdoulat, gouverneur militaire de Paris de 1919 à 1923, est décédé dans la capitale aujourd'hui, à l'âge de 69 ans.

Le désarmement

Genève, 25. (S.P.A.) — La Commission préparatoire de désarmement a entendu aujourd'hui la seconde lecture de son avant-projet, puis s'est ajournée à 3 heures 30 demain après-midi, pour permettre l'impression du document.

À la reprise des travaux demain après-midi, l'avant-projet subira sa troisième lecture. M. Edouard Coubert, d'Espagne, et M. Maurice Bourquin, de Belgique, ont été nommés rapporteurs de la commission.

Requêtes aux échevins

LES CITOYENS DE VILLERAY DEMANDENT UNE ENQUÊTE SUR LE RENVOI DE MM. CRÉPEAU ET TERREHAULT — AUTRES DEMANDES

L'Association des citoyens de Villeray a envoyé une requête au conseil municipal pour demander une enquête sur le renvoi de MM. Crépeau, ancien directeur des services municipaux, et H. A. Terrehaute, ancien chef ingénieur de la cité, afin de faire connaître aux citoyens les raisons de ces renvois.

Le club ouvrier LaFontaine a retiré sa demande d'incorporation.

Le conseil des Métiers et du Travail a avisé le conseil qu'il favorise le projet de voies de tramways souterraines et demande la nomination d'un ouvrier sur la Commission municipale du chômage.

Le club ouvrier Préfontaine demande la construction d'un abri pour voyageurs de tramway au coin des rues Hochelaga et David et l'établissement d'un marché au coin des rues Frontenac et Sherbrooke. Il est opposé à l'agrandissement du marché Bonsecours.

L'ancien échevin M. Mercier a écrit au conseil pour affirmer que dans l'expropriation d'immeubles en bordure du boulevard Saint-Joseph, quartier de Lorimier, la ville ne semble pas avoir préparé sa preuve comme elle aurait dû le faire.

Le club ouvrier Villeray demande un meilleur service de tramways rue Christophe-Colomb et rue Saint-Denis, la réduction des taxes pour les ouvriers et écoliers, et proteste contre la vote de ceinture du C. N. R. dans le nord. Il demande la journée de 8 heures.

On réclame aussi le prolongement du service d'autobus de la rue Sherbrooke jusqu'à la rue Davidson.

Une taxe pour Notre-Dame

LES MARGUILLIERS DE LA PAROISSE ONT L'INTENTION DE PRÉSENTER UN PROJET DE LOI À LA PROCHAINE SESSION POUR AUTORISER LA FABRIQUE À PERCEVOIR UN REVENU SPECIAL.

Le développement continu du commerce et des affaires dans le rayon de l'église Notre-Dame a placé la Fabrique de Notre-Dame dans une situation difficile et les marguilliers de la paroisse centenaire ont l'intention de présenter un projet de loi à la législature provinciale pour autoriser la Fabrique à percevoir un revenu spécial des catholiques au moins qui ont leur place d'affaires dans la paroisse. À l'heure qu'il est, l'église Notre-Dame appartient à la Fabrique et est desservie par les Messieurs de St-Sulpice, de sorte que ceux-ci n'ont pas à solder les frais du culte. Il se trouve que la Fabrique n'a d'autres revenus à l'heure actuelle que ceux qui lui apportent la vente des bancs, et ce que l'on appelle le casuel.

Les marguilliers trouvent que des réparations d'un montant de près de \$50,000 s'imposent et ils ne peuvent qu'y prendre cet argent.

Hier une délégation des marguilliers, parmi lesquels on remarquait MM. Victor Doré, Jules Crépeau et Charles Laurendeau, marguilliers en exercice, s'est présentée chez M. Taschereau qui était à Montréal pour lui exposer la situation.

La paroisse Notre-Dame comprend l'espace suivant: du fleuve aux rues Saint-André, Craig, Cadieux à la rue Sherbrooke; de la rue Saint-Laurent à la rue Bagge; rue Oxenden, Shuter, Aylmer, Beaver Hall, McGill jusqu'au fleuve.

On prévoit que le cas de l'église Notre-Dame pourrait aussi devenir dans un avenir plus ou moins rapproché, celui de la cathédrale St-Jacques. Les édifices commerciaux et d'affaires se multiplient de plus en plus dans les alentours et les revenus sont tous les jours diminués. Il est probable que le projet de loi sera de nature générale et n'inclura pas seulement l'église Notre-Dame, mais réglera la situation d'églises à peu près dans le même cas, ou menacées de le devenir.

La peine de mort supprimée au Mexique

Mexico, 25. (S.P.A.) — D'après le nouveau code pénal approuvé par le président Rubio, la peine de mort est définitivement supprimée.

Mort du général Berdoulat

Paris, 25. (S.P.A.) — Le général Emile Berdoulat, gouverneur militaire de Paris de 1919 à 1923, est décédé dans la capitale aujourd'hui, à l'âge de 69 ans.

Le nouveau cabinet haïtien

Port-au-Prince, Haïti, 25. — Le président Vincent vient d'annoncer que son cabinet avait été formé comme suit:

Travaux publics et Finances: M. Percival Thoby;
Instruction publique, Dr Victor Carré;
Affaires étrangères, M. Paulius Samson;
Justice, M. Adhémar Auguste;
Intérieur, M. Arthur Fournier;
Chef de Cabinet, M. Lélio Mallebranche;
Sous-secrétaire d'état, M. Léon Alfred.

MM. Thoby, Auguste et Samson, candidats à la présidence, s'étaient retirés avant le dernier tour de scrutin.

Propagandiste municipal

L'EXECUTIF DE MONTREAL NOMME M. J.-B. BAILLARGEON A CE POSTE

Le comité exécutif a nommé ce matin M. J.-B. Baillargeon, de la maison de transport J.-B. Baillargeon, Ltée., financier et industriel bien connu, comme commissaire industriel et propagandiste de la cité de Montréal. M. Baillargeon s'occupera de trouver de nouvelles sources de revenus pour la ville sans obérer le contribuable et d'amener de nouvelles industries. M. Baillargeon est indépendant en politique. C'est lui qui a fondé la J.-B. Baillargeon Ltée., dont il est resté l'âme dirigeante et dont il a fait un succès.

Le comité exécutif estime que M. Baillargeon, par ses nombreuses relations un peu partout sur le continent américain, est parfaitement en mesure d'amener à la ville de féconds résultats.

M. Baillargeon s'occupera aussi de publicité.

A WALL STREET

Vigueur des aciers et des utilités

New-York, 25. — Grâce aux bonnes nouvelles publiées hier soir, le marché s'est notablement raffermi et la vigueur a été notable dans les aciers, les ferroviaires et les utilités publiques.

La nouvelle qu'une filiale de U. S. Steel annonçait prochainement un prix minimum pour les plaques d'acier, une diminution des prêts des banques sur garantie collatérale, une augmentation des emprunts pour le commerce et une moindre diminution de la production automobile pour cette époque de l'année ont été des facteurs de hausse. Au nombre des titres qui se sont avancés de 2 à 3 points on remarque Republic Steel, Gulf States Steel, General Railway Signal, American Locomotive, Lima Locomotive, Drug Inc. et Penny.

U. S. Steel, Bethlehem, Vanadium, Colorado Fuel, Consolidated Gas, American Telephone, North American se sont avancés de 1 à 1 3/4.

Une fourdeur initiale des titres de compagnies de film, résultat d'une décision de la Cour suprême, et de quelques spécialités est disparue et la plupart ont repris leur recul initial.

EN BOURSE LOCALE

McColl-Frontenac avance de 2 points

Le marché local a été généralement vigoureux ce matin. McColl-Frontenac s'est mis en évidence en avançant de 2 points à 22 1/2. Le traité Power s'est aussi avancé de 1 3/4 à 58. Québec Power Massey-Harris, Smelting, Gurd, Alcohol, se sont légèrement avancés tandis que Canadian Car et Sherrington ont été plus lourds. Brazilian reste au prix d'hier tandis que Nickel est d'un quart plus élevé.

Sur le Curb

LES COURS DE LA MATINÉE
Coté Forcés, Côté Marchés
BEAULIEU & DUNCAN
220, rue Notre-Dame
Valeurs
Assoc. Breweries 15 1/2 15 1/2 15 1/2
Brit. Am. Oil 15 1/2 15 1/2 15 1/2
Dom. Tar. & Che. 10 1/2 11 10 1/2 11
Dist. 10 1/2 10 1/2 10 1/2 10 1/2
Dom. Engineering 54 1/2 54 1/2 54 1/2 54 1/2
Home Oil 2 1/2 2 1/2 2 1/2 2 1/2
Imperial Oil 17 1/2 17 1/2 17 1/2 17 1/2
Inter. Petroleum 14 1/2 14 1/2 14 1/2 14 1/2
Mont. Exhibition 3 1/2 3 1/2 3 1/2 3 1/2
Reliance Grain 4 4 4 4
Walk Goodenham 7 7 7 7
MINES
Abnau 21 21 21 21
Amulet 35 35 35 35
Barry Hollinger 7 1/2 7 1/2 7 1/2 7 1/2
Chem. Res. 3 3/4 3 3/4 3 3/4 3 3/4
Mining Corp. 1 1/2 1 1/2 1 1/2 1 1/2
Montreal Rouyn 01 01 01 01
Noranda 17 1/2 17 1/2 17 1/2 17 1/2
Premier Gold 80 80 80 80
Sisco 34 34 34 34
Sherritt Gold 85 85 85 85
Wright Hargreaves 1 1/2 1 1/2 1 1/2 1 1/2

M. Bennett reçoit les journalistes parisiens

Paris, 25. (S.P.C.) — Le premier ministre du Canada, M. B. B. Bennett, a accordé une interview collective aux représentants de la presse parisienne, ce matin, à la légation canadienne. M. Bennett a parlé de la beauté de Paris et a éludé toutes les questions au sujet de la politique. Après l'entrevue, M. Bennett est allé déposer une gerbe de roses rouges à la tombe du soldat inconnu et cet après-midi, il a visité la partie canadienne de la cité universitaire.

Le nouveau cabinet haïtien

Port-au-Prince, Haïti, 25. — Le président Vincent vient d'annoncer que son cabinet avait été formé comme suit:

Travaux publics et Finances: M. Percival Thoby;
Instruction publique, Dr Victor Carré;
Affaires étrangères, M. Paulius Samson;
Justice, M. Adhémar Auguste;
Intérieur, M. Arthur Fournier;
Chef de Cabinet, M. Lélio Mallebranche;
Sous-secrétaire d'état, M. Léon Alfred.

MM. Thoby, Auguste et Samson, candidats à la présidence, s'étaient retirés avant le dernier tour de scrutin.

LA RADIO

CONCERTS DE MARDI

WEAF

7h. 15 p.m. — Causerie du doyen Gleason L. Archer, de la Faculté de Droit de Suffolk, Boston. Il discutera de la tendance de la nature humaine à rejeter sur son semblable le blâme encouru pour telle ou telle action. Il se servira comme exemple typique d'Adam et d'Eve.

8.00 p.m. — Programme Troika. Bells, Chants nationaux et refrains de la Russie. Au programme: Valse Caprice, d'Andréff; Douleur, de Beresousky, solo de soprano, de Genia Fonarova; Pizzicato, tiré de "Sylvia", de Delibes, solo de Kovakoff; L'Alceste, de Shariy, solo de Fonarova; et autres pièces musicales par l'orchestre.

9.30 p.m. — Aux Jours de la Vallée de la Mort. On racontera comment Jacob Breyfogle a découvert une riche mine d'or dans la Vallée de la Mort et comment il tomba aux mains des Indiens et fut laissé pour mort. Breyfogle avait été chargé de guider un groupe d'hommes à l'époque de la guerre de sécession et, à son retour, étant seul, il avait fait sa fameuse découverte et avait rempli ses poches de richesses échantillonnées. Il fut attaqué et il ne put jamais se souvenir de l'endroit où il avait découvert son or.

10.30 p.m. — Causerie de Gardner Poole, président de l'Institut Américain de Réfrigération. La causerie fera connaître comment l'industrie de la réfrigération a rendu possible l'exportation des viandes d'un pays à l'autre et permet de trouver sur les marchés mondiaux une nourriture fraîche. Programme d'orchestre sous la direction de MM. Zoël Parenteau et T. J. Vastine.

L'HEURE PROVINCIALE

1. — Causerie: Sujet: Le rôle de la Biologie, par le docteur Georges Biologie, professeur en Faculté de Sciences, à l'Université de Montréal.

2. — Opérette en 1 acte de Henry Breales. Livret de Georges Rose. Personnalités: Diane de Lanjae, Mlle Camille Bernard, Olivier de Bergues, M. Fournier de Belleval (La scène se passe à l'intérieur d'une chaumière, en Bretagne). Orchestre sous la direction de M. Albert Roberval.

3. — L'heure provinciale, transmise par le poste C. K. A. C., de huit à neuf heures mardi le 25 novembre.

Course en raquettes de Winnipeg à Montréal

L'une des plus intéressantes anecdotes de l'histoire du Canada est sans doute la course en raquettes que fit Jean-Baptiste Lagimodière, de Winnipeg à Montréal, pour venir chercher des secours pour la colonie naissante de la Rivière Rouge. Ceci se passait en 1815. Les colons amenés par lord Selkirk à la Rivière Rouge étaient si faibles qu'ils ne pouvaient se défendre contre les attaques des Indiens et de la Baie d'Hudson et de celle du Nord-Ouest, et ils étaient menacés d'être écrasés entre les deux puissances rivales. C'est alors que Jean-Baptiste Lagimodière décida de venir trouver lord Selkirk à Montréal et de le mettre au courant des dangers que courait sa colonie écossaie.

Lagimodière était un coureur de bois, marié à la première femme blanche de l'ouest canadien. Comme il ne pouvait emprunter la route ordinaire des Grands Lacs et de l'Ottawa pour atteindre Montréal, puisque cette route était gardée par les hommes de la Compagnie du Nord-Ouest, il annonça qu'il allait chasser à Pembina. De cet endroit, il marcha vers le sud et passant par Détroit, alors appelé Cadillac, il traversa l'Ontario, et la veille du jour de l'an, soixante jours après son départ de la Rivière Rouge, il faisait parti à lord Selkirk de l'état de la petite colonie.

L'histoire de cette course historique de deux mille milles sera racontée à la radio sous la forme d'une petite pièce écrite par Mariel Dennison, l'auteur dramatique canadien qui a écrit pour le Canadian National quelques vingt-cinq de ces pièces qui seront irradiées cinq fois par les postes du réseau national.

Discours du prince de Galles irradié ici

Pour la troisième fois au cours de l'année 1930, le prince de Galles pourra être entendu à travers le continent américain. Le discours qu'il prononcera à Londres le 16 décembre prochain, vers 4.40 p.m., devant l'Association des gérants des ventes, sera transmis par le poste WEAF. Le prince parlera pendant 20 minutes.

Causerie de M. Alfred-E. Smith

Alfred-E. Smith, ancien gouverneur de New-York, sera le principal orateur au déjeuner conjoint des clubs Rotary, Kiwanis, Lions et Givitan, mercredi prochain, le 26 novembre, à 1 heure 15 p.m., irradiation du poste WEAF.

CONCERTS DU C.N.R.

Concert de mardi, le 25 novembre, de 9 à 10 heures p.m.

POUR LES AUDITEURS DE LANGUE FRANÇAISE

Artistes: Mme Larivière-Bernier, soprano; trio d'instruments à cordes Belleau; M. Lucien Martin, violon; M. Jean Belland, violoncelle et Dantes Belleau, pianiste.

Programme: Trio: Chagrin d'enfants, de Rey-André; Violon: On wings of song, de Mendelssohn; Soprano: La prière, de "La Tosca", de Puccini; Violoncelle: En Andalousie, de Casella; Piano: Playara, de Granados et Le Petit âne Blanc, de Jacques-Ibert. Soprano: A nous deux, de Pléne; Trio: In the gloaming, de W.B. Moonie; Violoncelle: Mélancoïe, de Dupont; Piano: Le cortège de Balkis, de Jacques-

Ibert; Escales, de Jacques-Ibert. Violon: Suite pour violon, de W.B. Moonie. Soprano: Pace, Pace, Mio Dio, (ex. de La Forza des Destins), de Verdi; Thank God for a Garden, de Del Riego. Piano: La danse du feu, de Da Falla. Trio: Marche turque, de Beethoven.

L'Heure Dow

Le programme de l'Heure Dow qui sera irradié par le poste CKAC de 7 à 8 heures ce soir, mardi, aura l'atmosphère du jour: la Sainte-Catherine. Numéro spécial du programme en l'honneur de la Sainte-Catherine et pièces musicales par l'orchestre: Très Moutarde, Jeanne, I dream of Lilac Time, Exstase, La Canadienne, Trot de cavalerie et Wild Oats.

PROGRAMMES DE MARDI

Postes locaux

CKAC

8.00 L'heure du déjeuner.

10.15 Rapport des conditions atmosphériques pour l'aviation. Disques.

10.30 Ouverture de la Bourse de Montréal.

10.45 Causerie française sur le menu quotidien.

11.00 Causerie anglaise sur le menu quotidien.

11.15 Mélodies Tintex.

11.55 Disques. Nouvelles et température. Disques. Concours Borden.

12.30 Bourses de Montréal et de New-York.

12.40 Récital d'orgue.

1.15 Causerie du club Rotary au Windsor.

3.45 Fermeture de la Bourse. L'heure exacte.

5.00 L'heure Flo-Glaze.

6.00 Nouvelles. Bourse. Température. Sommaire des programmes de la soirée. Concours Borden.

6.10 Disques.

6.30 Programme Laberge-Chevalier.

7.00 Concert de la brasserie Dow.

8.00 L'heure provinciale.

9.00 L'heure du Canadien National.

10.00 Fédération of Jewish Philanthropies of Montréal.

10.15 Récital d'orgue du studio.

11.00 Résultats des parties de hockey, courtoisie de la "Canada Cycle & Motor".

11.00 Orchestre du Mont-Royal. CFCF

8.00 Northeastern Breakfast Entertainers.

11.00 Mélodies du matin.

11.30 Programme Ross Grafton.

11.45 Programme Arch Aid.

12.00 Programme James Blackwell.

12.30 L'ensemble du déjeuner.

1.00 Bourse.

1.15 Theronoid Old Timers.

2.00 Matinée musicale Layton.

3.00 Programme de la salle Ross.

4.00 Programme Better Service.

5.00 Musique Hartney's Eventide.

5.55 L'heure du crépuscule.

6.00 Fermeture de la Bourse.

7.00 Programme Fess Oil Burner.

7.30 "Laws of Palmistry", par Queste Brown.

7.45 Orchestre du Mont-Royal.

8.45 Musique populaire.

9.30 Orchestre.

10.15 Vagabonds russes.

11.00 Résultats des joutes de hockey.

La radiophonie au Sun de New-York

A partir de samedi prochain 29 novembre, le supplément sur la radio publié par le journal The Sun, de New-York, cessera de paraître sous pli séparé, mais sera inclus dans l'édition régulière. Ce changement permettra de donner plus d'importance encore à la radio et

PHARMACIE LAURENCE

Angle Saint-Denis et Ontario
Diagnostique et Produits Chimiques Supérieurs.

Tous les remèdes nouveaux.

PRESCRIPTIONS
Médicales remplies avec soin.
Livraison rapide par toute la ville.

PETIT AGENDA DU MON DE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus "ferre" que soi — disait La Fontaine

Notaires

HARBOUR 7137

Bélanger & Bélanger

Prêts hypothécaires

10 rue St-Jacques est - Montréal

Professeur

Tél. UPTOWN 4985

Cours préparatoire du professeur

René Savoie, I.C., I.E.

Bachelier de arts et sciences appliquées

Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire

Cours classiques, commerciaux, leçons privées.

1448 RUE SHERBROOKE OUEST



PRINCESS HOTEL, L. A. Twoogers, Gérant.

BELMONT MANOR & GOLF CLUB, A. P. Thompson, Gérant.

INVERURIE HOTEL, Stanley Howe, Gérant.

FRASCATI HOTEL & GOLF CLUB, Geo. Butz, Gérant.

Aux Bermudes les visiteurs avisés favorisent les BERMUDA HOTELS ASSOCIATED

où le service est irréprochable et où vous pouvez louer selon votre préférence particulière... Admirablement situées... Golf, bains de mer, promenades en bateau, tennis... tous les sports en plein air.

Pour circulaire descriptive, tarif, etc., écrivez directement aux Gérants, Bermudes.

Pour renseignements sur les agences, adressez-vous à la première agence de tourisme ou de voyages.

Les funérailles de Gustave Gagnon

Québec, 25 (D.N.C.) — La population de Québec a rendu un émouvant hommage samedi matin à la mémoire de M. Gustave Gagnon, docteur en musique, décédé le 19 novembre, à l'âge de 88 ans.

La Basilique de Québec où le regretté disparu a été organisé pendant quarante ans avait peine à contenir toute la foule. Un grand nombre de hauts représentants du clergé et de l'Etat, des délégations du corps universitaire et des maisons d'éducation, une foule de membres des diverses professions assistaient aux funérailles.

La levée du corps a été faite par Mgr Ph. Filiol, recteur de l'Université Laval. Le service a été chanté par Mgr Laflamme, curé de Notre-Dame de Québec, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Sully Gagnon et Ernest Lemieux, petits-neveux du défunt. M. l'abbé Gagnon récitait également les dernières prières au cimetière Belmont. Pendant le service, des messes ont été dites aux autels latéraux par MM. les abbés Cyrille Labrecque, de l'Archevêché, et Rosaire Veilleux, de la cure de la Basilique.

Le programme musical a été particulièrement impressionnant. M. J.-Arthur Bernier, organiste à St-Jean-Baptiste, présidait à l'orgue et la petite maîtrise, sous la direction de M. l'abbé de Smet, a rendu la messe harmonisée de l'abbé Fabre. Trois soli ont été chantés comme suit: M. Louis Gravel, *Miserere Mei*, de l'abbé Saulnier, M. Placide Morency, *Pie Jesu*, de Gabriel Faure, et M. Laurent Morency, *In Manus Tuas*, harmonisé par M. Omer Lévesque.

Le cortège funèbre a quitté la rue Saint-Flavien à 8h. 50. Le défilé était un des plus longs que l'on ait encore vus à la Basilique. La dépouille mortelle est entrée dans l'église pendant que les grandes orgues, sous la direction de M. J.-Arthur Bernier, faisaient entendre la marche funèbre d'Alexandre Guilmant, un ami de M. Gustave Gagnon.

Des musiciens étaient venus de partout rendre un hommage à la mémoire du disparu. Citons tout particulièrement, M. Léo-Paul Morin, pianiste à Montréal; M. Geo. Emile Tanguay, organiste à l'Immaculée-Conception, Montréal, et tous les organistes des paroisses de Québec et des environs. Les diverses associations musicales de la vieille capitale étaient représentées.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DU TRAMWAY

Le Syndicat catholique des employés de tramway se réunit ce soir, à la salle no 5, édifice des syndicats catholiques, 1231, rue de Montigny est. Rapports de M. L.-V. Hurtubise, représentant syndical. L'assemblée sera présidée par M. J.-E. Foucault. Plusieurs questions importantes seront discutées à l'assemblée. On décidera aussi du changement de date des réunions. M. l'abbé J. Bertrand sera présent à la réunion.

Le syndicat a procédé récemment à l'élection et à l'installation de ses officiers avec le résultat suivant: Président, J.-E. Foucault; vice-président, Z. Laurendeau; secrétaire-archiviste, P. Girard; secrétaire-financier et agent d'affaires, L.-V. Hurtubise; trésorier, R. Bolduc; représentants de bureaux: Hochelaga, J. Duranleau; Saint-Denis, V. Dubreuil; Saint-Henri, G. Jetté; Saint-Paul, A. Courtois; garage, J.-B. Farley; Youville, J. Brault; usines, E. Gravel; commis, A. Pilon; inspecteur, C. Cadieux; sentinelle, S. Laroché; sergent d'armes, G. Colpron.

POUR SYNDIQUES DEFUNTS

Le Syndicat catholique national des cordonniers avise ses membres qu'on célébrera une grand-messe pour le repos de l'âme des syndiqués cordonniers décédés au cours de l'année. Cette cérémonie religieuse aura lieu vendredi à 8 h. a. m. à l'église Sainte-Brigide, rue Maisonneuve. Tous les syndiqués de la chaussure, que leur travail ne retient pas, sont cordialement priés d'assister à cette messe pour leurs confrères défunts.

SYNDICAT DES PEINTRES

Le Syndicat des peintres se réunit ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 1231, rue de Montigny est. Rapport de M. E. Ouellette, agent d'affaires; rapports des officiers et des délégués. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

A LACHINE

Le Syndicat catholique des ouvriers en construction se réunit ce soir, à la salle des syndicats de Lachine, 15ème avenue. Tous les membres sont priés d'assister.

Douleurs Evitables!

L'homme qui ne conduirait pas son automobile un demi-mille quand elle est détraquée, est souvent content de faire marcher sa cervelle toute la journée pendant que sa tête le torture.

Une telle punition ne fait pas de bien aux nerfs! Ce n'est pas sage et ce n'est pas nécessaire. Car une pilule ou deux d'Aspirine soulagent un mal de tête chaque fois. Alors, rappelez-vous cet antidote prouvé contre la douleur, et évitez beaucoup de souffrance inutile. Lisez les directions prouvées et vous découvrirez maints usages pour ces pilules. Pour les maux de tête; pour arrêter les refroidissements. Pour soulager une gorge ulcérée et en diminuer l'infection. Pour le soulagement des douleurs névralgiques, névritiques et rhumatismales.

Les gens se demandent si l'Aspirine était nuisible. Les médecins ont répondu à cette question il y a des années. Elle ne l'est pas. Des gens se demandent encore si elle soulage vraiment la douleur. Les débats là-dessus sont clos! Car des millions d'hommes et de femmes ont trouvé qu'elle le fait. Pour guérir la cause de n'importe quelle douleur, il faut que vous consultiez votre médecin, mais vous pouvez toujours vous adresser à l'Aspirine pour un soulagement immédiat.

ASPIRIN

Marque de Fabrique Enregistrée

ASSEMBLÉES SYNDICALES

Demain soir, auront lieu les assemblées syndicales suivantes: Association des plâtriers. Cordonniers syndiqués: sections no 1, monteuses; no 2, machinistes; no 3, treasers; no 4, travailleurs du cuir à semelle.

Maisons d'éducation

ERNEST LAVIGNE
Organiste à St-Jean-Baptiste
Professeur de piano, orgue, théorie, solfège
958, avenue Duluth est
Tél. FRÉDÉRIC 5344

Une Ombre Prometteuse



Un fait bien clair

C'est un fait reconnu que la fameuse bière Molson's Stock possède de merveilleuses propriétés rafraîchissantes... et un fait ne se discute pas. Essayez seulement une fois une bouteille de ce pétillant breuvage ambré à votre taverne habituelle et vous verrez! Commandez-en ensuite une caisse chez votre épicière pour consommation à la maison.

MOLSON

"Export" - "Stock" - "India Pale"



LETTRE DE FADETTE

Des longues verrières multicolores descend une clarté étrange. La haute voûte de Notre-Dame reste dans une pénombre grise alors qu'au-dessus des autels des bas côtés, jouent, sur les dalles, les reflets des lampions roses qui brûlent en tremblant.

La grande nef est déserte et l'absence de tout mouvement et de tout bruit semble agrandir l'immense vaisseau et donner au silence une ampleur et un mystère imposants.

C'est bien l'impression éprouvée par le tout jeune homme qui vient d'entrer dans l'église. Indécis, il s'avance lentement, comme s'il ne savait de quel côté se diriger.

C'est qu'il se trouve si ridicule d'être là pour l'objet qui l'amène! Il est allé avec un camarade consulter une de ces sorcières qui font métier de lire dans l'avenir. Histoire de rire et de s'amuser, prétendait-il en affirmant bien fort son mépris pour ces sornettes superstitieuses.

N'empêche qu'il est revenu impressionné, mal à l'aise. "Je vous vois aimant une jeune fille blonde, elle est belle et elle vous aime... vous la trouvez dans une église, devant un vitrail, et elle vous attend."

Il avait ces mots gravés dans sa cervelle, il se les répétait depuis deux jours, c'était une obsession: il n'entendait plus son professeur, au cours, et il avait failli se faire écraser par les autos qu'il ne voyait plus!

Poussé par un désir irrésistible, il venait à l'église, mécontent de lui, honteux de sa crédulité, mais espérant, quand même, voir devant un vitrail cette jeune fille blonde et belle qui l'attendait!

Et pendant qu'agenouillé, sans prier, il fixait la verrière, il maudissait plus d'une fois sa crédulité naïve.

Au tour de lui le silence se faisait plus grand, l'ombre s'éteignait souverainement; à travers les vitraux ne filtrait plus qu'une pâle clarté qui mettait des auréoles aux têtes des statues de saints.

La porte se referma avec fracas sur quelqu'un qui sortait: ce fut un bruit énorme qui, se répercutant sous les voûtes, le fit tressaillir et le décida.

Il se leva et s'en alla vers le portail, non sans un regard en arrière... une dernière espérance!

Comment ai-je pu m'en laisser imposer ainsi par cette vieille folle! Et comme je suis fou moi-même! Et cependant... qu'il sait?

Et dans l'arrière-fond de sa volonté obscure s'esquissait le projet de retourner à l'église, le lendemain, après son cours.

Et le lendemain le retrouva à la même heure, à la même place, aussi furieux contre lui-même mais attendant la vision avec le même espoir saugrenu!

Cette fois, assis confortablement, il s'appliqua, en changeant de place, à regarder attentivement les verrières une à une.

Le grand silence et l'ombre fraîche aidant, voilà qu'il glisse dans le sommeil.

Et ce fut en rêve qu'il vit, dans un panneau béant, la douce figure d'une petite amie négligée par lui depuis des mois: elle le regardait avec des yeux tendres qu'il ne lui avait jamais vus...

Enfin! La voilà, la vision! Elle n'a pas menti, la sorcière! Les pas du bedeau et sa voix rude annonçant la fermeture de l'église l'éveillent brusquement.

Comment! ce n'est qu'un rêve? Oui, et cependant, alerte, il sort de l'église avec un cœur joyeux, vaguement ému d'avoir vu des yeux si tendres à sa froide petite amie.

Il s'est éloigné d'elle par dépit, parce que les sages parents refusaient à l'enfant la liberté excessive dont tant de jeunes filles abusent, et il avait été blessé dans son jeune orgueil de ce qu'elle n'avait pas fait un signe pour le retenir ni le rappeler.

Peut-être, tout de même, a-t-elle eu un peu de peine de mon abandon?

Il n'en sait rien, elle garde bien son secret, la petite amie... mais le rêve, indiscret et bavard, lui donne de l'espoir.

Dans les rues encombrées, il se hâte vers l'idylle; l'espérance et le doute salubre feront sa timidité séduisante, et peut-être retrouvera-t-il les yeux tendres de la jeune fille du vitrail?

FADETTE

Chez les Sourdes-Muettes

La retraite annuelle des dames bienfaitrices de l'Institution des Sourdes-Muettes commencera le dimanche, 30 novembre courant, à trois heures de l'après-midi. Elle

Dispensaire pour les infirmes

Les Révérendes Soeurs de la Providence ouvrent un dispensaire à 1471 rue Fullum pour les infirmes pauvres, enfants ou adultes, de la ville de Montréal.

Ce service est sous la direction du docteur J.-Ed. Samson, chirurgien-orthopédiste, ci-devant de Québec.

Les intéressés voudront bien se rendre à l'endroit plus haut nommé le lundi, à 10 heures a.m., à partir du 24 novembre courant.

12-12-30

Feuilleton du "Devoir"

Sur l'Honneur

Par José MYRE

38 (Suite)

—La pauvre enfant, dit tristement la comtesse, est-ce de sa faute si son pauvre cœur s'est laissé prendre au charme de votre fils?

—Je vous en prie... pas de mots inutiles entre nous... Elle n'a rien de ce qu'il faut pour plaire à Régis et elle est bien trop moderne pour souffrir d'un sentiment de ce genre. Ceci dit, veuillez lui rappeler ce que l'attend d'elle.

Le soir, M. de Ciraize souffrant d'une migraine et ayant déclaré qu'il dînerait dans sa chambre, la comtesse trouva facilement sa revanche. Elle attendit que Régis fût là et dit à Maud:

—M. de Ciraize est souffrant et s'est retiré chez lui. Vous pouvez donc reprendre votre liberté pour

la soirée.

—Bien volontiers, Madame, répondit-elle simplement, faisant taire sa fierté blessée.

Régis ne parut pas avoir entendu et fut au dîner tout comme à l'habitude. Pourtant, à une plaisanterie que lança un de ses jeunes cousins sur l'absence de M. de Ciraize et de l'institutrice il répondit sur un ton cassant qu'il l'arrêta court. Sans qu'il s'en aperçût, on le vit vouloir voir, un travail violent se faisait en lui et, bien assuré de la mort de son cœur, il s'étonnait seulement de le sentir pourtant vibrer encore au son d'une voix, à l'approche d'un pas...

Après le dîner, un peu plus tard dans la soirée, voilà qu'on désira danser encore et la comtesse en-

—Après le dîner, un peu plus tard dans la soirée, voilà qu'on désira danser encore et la comtesse en-

—Après le dîner, un peu plus tard dans la soirée, voilà qu'on désira danser encore et la comtesse en-

—Après le dîner, un peu plus tard dans la soirée, voilà qu'on désira danser encore et la comtesse en-

—Après le dîner, un peu plus tard dans la soirée, voilà qu'on désira danser encore et la comtesse en-

La lecture moderne

NOUS entrons dans une école maternelle. Les fentes, assez hautes pour ne pas permettre l'indiscrétion du dehors au dedans et la dissipation du dedans au dehors, laissent entrer une lumière abondante. On ne leur oppose un store blanc que lorsque le soleil menace les petites têtes nues.

Les murs sont ocrés. A hauteur d'homme une frise présente sur un fond bleu soutenu des ribambelles de lapins blancs et des ébats de canotiers jaunes parmi les massifs du vert le plus osé. La seule note rébarbative dans cette fête de lumière semble être le tableau noir debout dans un coin.

C'est vers lui, cependant, que la "Mademoiselle" appelle l'attention de la bande. Il y a là toute la maternelle de "la rue du chien qui pêche", Miché, aux oreilles en contrevent, Grégoire, sa pipe de deux sous à demi sortie de sa poche, Saugré, une orange boursouflant la sienne "parce que aux Halles, son grand-père travaillait dans l'orange", Mère qui vient pour la neuvième fois d'accrocher son sarrau à un clou; il y a aussi — nous sommes mixtes — des petites Simone aux deux couettes blondes attachées avec un brin de laine bleue, des Marcelle correctes, des Lucette débraillées, enfin le public ordinaire des "maternelles".

La maîtresse écrit à la craie l'histoire de René qui a planté des anémones blanches et roses et les a arrosées. Les mots arrosés, plants, planches entrent dans le récit avec d'autres présentant les mêmes formes, les mêmes consonances. Elle lit à haute voix, très articulée, et suivant les lignes avec une baguette. Ce n'est pas la première fois que cette leçon figure. Puis elle reprend la première phrase et la désigne.

Qu'a fait René?

Les voix chevauchant en désordre:

—Il a planté des anémones, etc.

La baguette se pose sur René.

—Qui est celui-là?

Ensemble parfait: —René!

—Et celui-là? —elle désigne roses.

Les réponses hésitantes disent arrosé, ou rose; mais personne ne dit plant ni planche.

Voilà la méthode. On commence par l'histoire, puis la phrase, puis le mot. La lettre viendra plus tard... quand l'enfant saura lire!

Avant de vous récrier, constatez que, après tout, c'est ici l'application de ce que la vie présente d'ellemême au petit enfant. Il se trouve, avant de rien savoir, au milieu des membres de sa famille, parmi les mouvements journaliers; il marche en se tenant à tous les meubles, joue avec de nombreux objets, les uns spéciaux à cet usage, les autres pas; on le mène dans un jardin de fleurs variées et de grands arbres. Parmi toutes ces unités, il apprend à trier les plus fréquentes, les plus voyantes, les plus plaisantes; il compare, il assimile, il distingue et il finit par connaître. Mais il est parti d'un ensemble intéressant.

Le psychologue a voulu baser sa méthode d'enseignement à cet exemple. Le mot promptement détaché de la phrase devient le point important qu'était la lettre autrefois. C'est lui qui est la clé de la lecture. Montré au tableau, tracé sur un carton isolé que l'enfant doit chercher parmi d'autres, tenu par lui et promené dans la classe, au cours de jeux divers, le mot finit par être connu, comme telle figure, tel dessin. On l'analyse, on le décompose — anémone contient né comme René et mone comme Simone, plante contient an comme blanche ou comme banc. Le son complète les indications de la vision.

Le petit, du reste, a été préparé à la perception des lignes qui limitent le mot par les exercices de la classe précédente. La méthode de Croly s'est ingénieuse à lui présenter des solides, des images dont la gradation font habitude à regarder et apprécier les détails. Tout d'abord: Classement. Il faut trier des graines, des boutons, des jetons, les assortissant par forme, grandeur, couleur, nuance. Puis: Rapports. Il s'agit de recouvrir avec une image détachée l'image exactement semblable qui figure sur un tableau. Or ce tableau représente — par exemple — deux enfants faisant des pâtés de sable, vingt fois répétés, avec des variantes insignifiantes qu'il faut découvrir; la

position du genou, du bras, de la pelle, l'attitude du chien qui regarde, le nombre des pâtés; enfin en troisième lieu, le nom écrit sous l'objet fait son apparition et assimile l'écriture au dessin, il bénéficie de l'épreuve précédente.

—(La Mode pratique).

ANNALES

DE LA CONGREGATION DES SS. DE STE-CROIX (1881-1883)

Cet ouvrage relate la fondation de la Congrégation en France (1841), puis au Canada (1847). Préface de M. Olivier Maurault, P.S.S.

Détails intéressants sur la vie pauvre, humble et laborieuse de l'institut à son origine; sur la formation religieuse des sujets, l'éducation morale et intellectuelle des enfants.

Deux beaux volumes in-8 de plus de 400 pages chacun, avec nombreuses illustrations. Broché.

En vente au Service de Librairie du DEVOIR, les deux volumes: \$3.00.

position du genou, du bras, de la pelle, l'attitude du chien qui regarde, le nombre des pâtés; enfin en troisième lieu, le nom écrit sous l'objet fait son apparition et assimile l'écriture au dessin, il bénéficie de l'épreuve précédente.

—(La Mode pratique).

UN MENU PAR SEMAINE

(Ce menu est fourni par les Ecoles Ménagères Provinciales de Montréal. Les dernières recettes paraîtront ces jours-ci).

BOUILLON A LA QUEUE DE BOEUF. COURONNE DE POMMES DE TERRE. POUDING AUX DATES. SAUCE A LA CREME.

Bouillon à la queue de bœuf

2 queues de bœuf
1-4 de lb. de lard
1 oignon piqué de
4 clous de girofle
2 1-2 pintes eau froide
1 poireau 2 carottes
2 branches de céleri
1-2 navet
1 feuille de laurier
Sel et poivre.

Essuyer la viande avec un coton à fromage mouillé. Couper aux jointures. Faire fondre un peu le lard y faire dorer la viande roulée dans la farine puis l'oignon ajouter l'eau froide et laisser cuire environ 1 heure. Ajouter les légumes et continuer la cuisson jusqu'à ce que le tout soit bien tendre. Retirer du feu, couler, détacher des os. Si on désire ajouter de la saveur de la couleur et lier davantage le bouillon, on peut faire roussir le beurre avec la farine délayer avec un peu de bouillon et verser dans la soupe. La soupe à la queue de bœuf se sert généralement avec les morceaux de viande et les légumes taillés en rondelles. Si l'on préfère utiliser seulement le bouillon on sert la viande à part.

Couronne de pommes de terre

6 à 8 pommes de terre.
1 oignon 1 c. à thé beurre
1-2 tasse de lait, sel.

Cuire les pommes de terre avec l'oignon dans l'eau bouillante salée. Quand bien cuites égoutter passer au presse-purée, ajouter 1 c. à thé de beurre puis le lait chaud. Battre vivement sur un feu doux jusqu'à ce que la purée soit bien lisse et bien blanche. La déposer dans un plat en forme de couronne et à l'aide d'un sac à douille décorer joyeusement de rosaces déposer au milieu la queue de bœuf, les légumes. On peut remplacer la queue de bœuf par une autre dessert de viande.

Petite vie des saints

25 novembre

SAINTE CATHERINE, vierge et martyre

Catherine était une vierge d'Alexandrie, d'Egypte, distinguée tout à la fois par son rang, sa fortune, son savoir et sa vertu. Elle devint, à dix-huit ans, un prodige de science et de sainteté. Elle fut traduite devant l'empereur Maximin comme chrétienne.

L'empereur, connaissant son savoir, assembla les cinquante philosophes les plus renommés d'Alexandrie et voulut assister à une conférence entre eux et la jeune vierge. Celle-ci, fortifiée par la vision d'un ange, va s'asseoir au milieu des

philosophes. Sa parole fut si persuasive que nul ne put lui résister; plusieurs philosophes, vaincus par ses discours et touchés de la grâce, embrassèrent la vraie foi. Ils furent condamnés à être brûlés.

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

philosophes. Sa parole fut si persuasive que nul ne put lui résister; plusieurs philosophes, vaincus par ses discours et touchés de la grâce, embrassèrent la vraie foi. Ils furent condamnés à être brûlés.

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

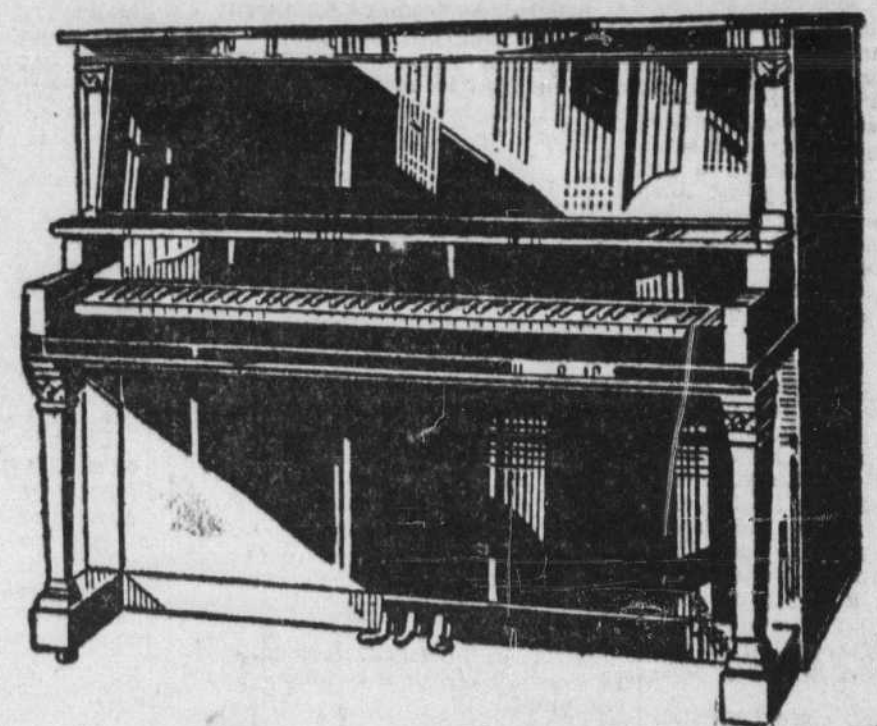
Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

MAGASIN EATON

Nouveaux

Pianos Hartford



Prix spécial, mercredi

189.50

C'est un piano de belle apparence que le nouveau Hartford et le son est très riche. Et, que pensez-vous du prix? N'est-ce pas qu'il est très avantageux pour un piano de cette qualité? Cabinets en noyer et acajou, de genre Colonial, avec cordes de basse en cuivre tourné, et mécanisme canadien. Trois hauteurs: 3 pieds 10 pouces, 4 pieds et 4 pieds 2 pouces. Vendu avec la Garantie EATON, "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas".

Payables par Paiements Différés, comme suit: 18.95 comptant, et le solde, plus un supplément équitable, en 30 versements mensuels égaux.

ALLOCATION

Un montant convenable sera alloué sur votre piano, phonographe ou radio actuel.

Au cinquième chez EATON—Rue Université

THE T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL

Une DOW ou deux chasse les bleus!

BIERE OLD STOCK

Brasserie Dow, Montréal

philosophes. Sa parole fut si persuasive que nul ne put lui résister; plusieurs philosophes, vaincus par ses discours et touchés de la grâce, embrassèrent la vraie foi. Ils furent condamnés à être brûlés.

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

Catherine fut jetée dans une sombre prison. L'empereur l'ayant visitée et le tribun Porphyre l'ayant visitée, se laissèrent persuader par ses paroles, embrassèrent le christianisme et subirent le martyre. Catherine, après avoir souffert le supplice des foudres, du chevalet et des roues, eut la tête tranchée. (L'an 307).

MICHELLE LE NORMAND (Madame Léo-Pol Desrochers): Autour de la Madon. (Illustrations de Madame Lionel de Bellefeuille).

Un des plus grands succès de librairie du Canada français, ce livre, dont la troisième édition vient de paraître, est à son sixième mille. "Livre immortel, chef-d'œuvre du terroir", ainsi le qualifiait notre poète Albert Lozeau à sa parution. REMPLI d'originalité, de talent, d'émotion, ce livre intéresse tous les âges.

COMMERCE ET FINANCE

Faits et Potins

Hausse prochaine de l'acier

On parle de plus en plus sérieusement, dans les milieux financiers à New-York, d'une avance prochaine des prix de l'acier aux États-Unis. Quoique les directeurs des principales compagnies refusent de faire aucune déclaration à ce sujet et qu'on ne voit rien de concret pour hauser les prix, la nouvelle est considérée comme d'autant plus probable qu'elle n'a été niée catégoriquement par personne et qu'elle vient de sources bien renseignées.

Le mouvement de hausse ne serait pas général mais serait lancé par les grands producteurs. Ceux-ci aviseraient, d'ici quelques jours, leurs clients que les prix seront plus élevés pour les livraisons au cours du premier trimestre de 1931. Comme cette industrie ne gagnerait rien à avancer ses prix pour être ensuite obligée de les réduire, il semble qu'on soit à peu près assuré qu'il n'y aura pas de concurrence quant aux prix, soit qu'un producteur ne tentera de couper les prix.

Si tel est le cas, cette politique aura pour effet d'inspirer une plus grande confiance. En effet, dans le passé, la stabilisation en hausse du prix de l'acier, au cours d'une période de dépression a toujours été le premier indice que celle-ci tirait à sa fin, le premier signe de relèvement économique. Cette décision des producteurs dans le cas actuel confirmerait le fait que les commandes seront plus nombreuses et plus considérables dans un avenir prochain, comme l'assurait l'iron Age il y a quelques jours. D'ailleurs, on prévoit de plus en plus une reprise notable de la production des automobiles et dans son dernier rapport Babson insiste particulièrement sur ce fait.

C. H.

Nos exportations de papier

Les exportations de pulpe et de papier du Canada, en octobre, sont évaluées à \$15,036,321, d'après un rapport publié par le Canadian Pulp and Paper Association. Ce montant montre une augmentation de \$450,576, comparativement à celles du mois précédent, mais une diminution de \$2,859,830, comparativement au total du mois d'octobre 1929.

Les exportations de bois de pulpe pour le mois représentent une valeur de \$3,156,844 et les exportations de papier, \$11,879,477, comparativement à \$3,275,697 et \$11,304,048 pour le mois de septembre.

Pour les dix premiers mois de l'année, les exportations de pulpe et de papier sont évaluées à \$148,733,256. Pour les mois correspondants de 1929 ces exportations ont représenté une valeur de \$163,514,218, soit une diminution de \$14,780,962 pour cette année.

Les exportations de bois de pulpe pour les dix mois se sont élevées à \$33,284,198, et les exportations de papier à \$115,449,058, comparativement à \$36,041,663 et \$127,472,555 pour les mois correspondants de 1929.

Les exportations de bois de pulpe ont été plus considérables, cette année, ayant atteint pour les dix premiers mois 1,220,377 cordes représentant une valeur de \$1,440,696, comparativement à 1,174,975 cordes, ou une valeur de \$1,203,030, 452 pour les dix mois de 1929.

Cours des trusts fixes

Canada-America	7.32
Canadian International	9 1/2
Corporate	7
Cumulative Trust Shares	8 1/2
North American	7 1/4

Dividendes déclarés

CanadianCar and Foundry Co. Ltd., 44 sous par action privilégiée, payable le 10 janvier aux actionnaires inscrits le 26 décembre.

Le public épargnant et les trusts fixes

Les avantages caractéristiques du placement sur trusts fixes ont pu être démontrés à la rapidité de leur expansion. Parmi les titres de trusts fixes les plus récemment offerts au public, il convient de mentionner les Canadian International Trust Shares, dont le portefeuille fixe comprend des actions ordinaires de dix compagnies canadiennes et de quinze compagnies américaines, parmi lesquelles les plus solides et les plus progressives. Ces stocks, en tant que groupe, constituent une valeur de placement plus recommandable que l'on puisse actuellement choisir sur le marché. Détail intéressant à noter, les CITS jouissent d'une entière négociabilité, tout comme les stocks individuels. En effet, les détenteurs de ces titres peuvent en tout temps les échanger contre des actions ou des obligations qui les constituent, s'ils possèdent une unité complète — 2,500 parts — ceux qui en possèdent une fraction moindre de parts peuvent à n'importe quel moment les échanger pour une somme en espèces représentant la valeur proportionnelle des actions déposées, plus les accumulations qui s'y rapportent.

Quiconque étudie attentivement la composition du portefeuille fixe des CITS ne peut manquer d'être impressionné par la proportion judicieusement équilibrée entre les stocks canadiens et les stocks américains qui les constituent. A ce point de vue, il semble que les CITS conviennent idéalement à l'épargnant canadien désireux de bénéficier de l'essor économique rapide de notre pays.

COMMUNIQUE

MASSE & GAUTHIER
Immeuble général
et
Prêts hypothécaires

5504, Avenue Verdun
Tél. York 4707

LE MARCHE DES VIVRES

LES ARRIVAGES

Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal hier et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée.

	1930	1929
Beurre	104	397
Fromage	481	1413
Oeufs	759	1736

PRIX DE GROS A MONTREAL GRAINS

(Prix au boisseau pour commandes par wagons.)	
Blé, no 4	72
Orge no 3	39
Orge no 4	38
Orge no 5	36
Avoine no 2	43
Avoine no 3	40
Avoine d'alimentation No 1	37
Avoine d'alimentation No 2	34
Blé argentin	78

FARINES

(Prix au boisseau. Escompte de 10 sous le baril pour commandes au comptant.)

Première patente	\$5.50
Seconde patente	\$4.90
Forêt à boulanger	\$4.60

ENGRAIS

(Prix la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commandes au comptant.)

Son	\$20.25
Gru rouge	\$21.25
Gru blanc	\$22.25

FOIN

(Prix à la tonne.)

Extra no 2	\$15.00
No 2	\$13.00
No 3	\$12.00

BEURRE

(Prix la livre aux détaillants.)

De crèmerie, en boîtes	32
De crèmerie, en blocs	33

FROMAGE

de Québec 12 1/2 || d'Ontario | 13 |

OEUFS

(Prix la douzaine aux détaillants.)

Frais:	
Spéciaux	68
Extras	65
Premiers	60
Seconds	40

VOLAILLES

(Prix la livre aux détaillants pour volailles plumées de la qualité "A". Les prix pour la qualité "B" sont de 4 sous plus bas.)

Poussins dodus à griller	40 à 42
Poussins choisis à griller	32 à 38
Poulets choisis	25 à 28
Poulets à rôti	27 à 32
Poules	24 à 33
Jeunes cannetons	31
Canards à rôti	25
Oisons à rôti	24
Dindons à rôti	32 à 38

Les ventes d'immeubles

Quartier Saint-Jacques. — Rue Beaudry, bâtisses 430 et 443; lot no 714; terrain 60 x 77.5 pieds. J.-L. Forest vend à W. Reed, \$19,500. J.-R. Crépau, notaire, 1930.

Ville Mont-Royal. — Bates Road, 2341, 2527 et 2435, 70a-322 à 330. Landed Investment Ltd. vend à Kendall Bros. Ltd., \$17,797. H. Décarie, notaire, 1930.

Rue Jeanne-Mance, vacantes. Lots nos 345-377, 758; terrain 50 x 83 pieds. The Mendel vend à Canadian National Ry. Co., \$700. G.-C. Bray, notaire, 1930.

Cité de Verdun. — Ave Clemenceau, au parc Crawford, bâtisses 1163, 1166, 1167, et 1169; lots nos 4687-241, 242. E.-A. Oudet, vend à F. Iacocca, \$8,100. H. Francoeur, notaire, 1930.

Ave Riverview, vacantes, lots nos 4681-137, 138; terrain 5476 pieds. W. Oltard vend à W. Gellinas, \$1,500. J.-H.-R. Messier, notaire, 1930.

Quartier Saint-Edouard. — Rue de L'Assommoir, bâtisses 6681 et 6685; lot no 4-946; terrain 25 x 103 pieds. P.-D. Poirier vend à O. Loiseau, \$11,500. J.-H.-R. Messier, notaire, 1930.

Quartier Notre-Dame-de-Grâce. — Monkland blvd et Ave Girouard, vacantes. Lots nos 63-40; terrain 6,230.8 pieds. A. Fullerton vend à General Trust of Canada, \$5,481.25. L. Joron, notaire, 1930.

Quartier Saint-Louis. — Rue de Bulation, bâtisses; lot no partie 911; terrain 28 x 145 pieds. E.-F. McCall, vend à S. S. S. \$5,000. A. Jolicoeur, notaire, 1930.

Quartier Saint-Paul. — Rue de Villiers, bâtisses 2314, 2316, lot no 320-167. J. Lebreche vend à L. Gagné, \$3,000. L.-E. Héu, notaire, 1930.

NOUVEAU VICE-PRESIDENT

M. GILBERT M. MURRAY, ancien secrétaire de l'Association des manufacturiers canadiens, qui vient d'être élu vice-président de l'agence de publicité J. J. Gibbons, Limited. Il prendra charge des sucursales.

CHEZ J. J. GIBBONS LTD



M. BERTRAM R. BROOKER, publiciste et écrivain spécialisé en affaires commerciales, qui vient de se joindre à la maison J. J. Gibbons, Ltd., agence de publicité bien connue, où il prendra charge du service des recherches économiques.

Quartier Villiers. — Rue Lajeunesse, bâtisses 7605; lots nos 2929-14; terrain 25 x 80 pieds. O. Simard vend à J.-L.-A. Tremblay, \$900. E. Godin, notaire, 1930.

Rue Saint-Denis, vacante; lot no 287-113; terrain 25 x 75 pieds. The Midland Park Co. vend à Canadian National Ry. Co., \$600. E. Godin, notaire, 1930.

Paroisse Saint-Laurent. — Chemin public, vacantes; lots nos 78-44 à 75; 89, 90, 91. Landed Investments Ltd. vend à B. Hughes, \$500. H. Décarie, notaire, 1930.

Quartier Ahuntsic. — Rue Prigon, vacante; lot no 323-159. P. Audy vend à A. Audy, \$475. J.-R. Crépau, notaire, 1930.

Ville Mont-Royal. — 2e avenue, vacantes; lots nos 45-1348 à 1350; terrain 4,250 pieds. Z. Côté vend à Canadian National Ry. Co., \$225. E. Godin, notaire, 1930.

Chemin public, vacantes; lots nos 38-1476; terrain 5,078 pieds. R. Beaudet vend à Canadian National Ry. Co., \$125. E. Godin, notaire, 1930.

VENTES DE L'APRES-MIDI
Quartier Notre-Dame-de-Grâce. — Ave Monkland, bâtisses 5900, 5902, maison appartenant; lots nos 170-727, 728, 729, 740; terrain 100 x 75 pieds. L.-N. Buzzell esqual vend à Union Investment & Realty Co. Ltd., \$60,975.64. G.-C. Marier, notaire, 1930.

Quartier Saint-Edouard. — Rue Saint-André, bâtisses 6354 et 6362; lot no 7-518; terrain 25 x 87 pieds. A. Robert vend à N. Chatel, \$6,000. T. Poirier, notaire, 1930.

Ville Mont-Royal. — Ave Champagnier, bâtisses 7059, 7061, 7063; lot no 637-21; terrain 25 x 68 pieds. S. Diamond vend à J. Hudrakaitis, \$4,500. B. A. Schwartz, notaire, 1930.

Calgary Power Company

Limited

Actions de priorité 6% cumulatives



Prix: 98 et le dividende accumulé, pour rapporter 6.12%
(Taux de transfert en plus)

Royal Securities Corporation

Limited

244, rue St-Jacques, Montréal
Harbour 3121

Succursales dans les principales villes du Canada

EMPIRE TRUST COMPANY

Établie en 1903

MONTREAL

G. S. WESTGATE

Président

THOS. B. HOLMES

Gérant général

Fiduciaires

Exécuteurs

Administrateurs

Agents de transfert

Département d'obligations

Département immobilier

FORGET & FORGET

Membres de la Bourse de Montréal

Membres du Montreal Curb Market

Succursale à

St-Jean, P.Q.

Tél. *MA. 5761

61, rue St-Jacques, O.,

Montréal, P. Q.

PREVEZ LES RISQUES

Les biens que vous léguerez à vos héritiers sont le fruit de toute une vie de travail. Sauvegardez-les. Confiez l'exécution de votre testament à une société offrant les plus sérieuses garanties.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

112 rue St-Jacques ouest, MONTREAL

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midl	Chang
1 Abitibi	11	—	—	11	— 1/2
50 Asbestos Corp.	50	—	—	50	—
120 Bell Telephone	147 1/2	147 1/2	147 1/2	147 1/2	— 1/2
250 Brazilian	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	— 1/2
95 B.C. Electric "B"	13 1/2	—	—	13 1/2	—
50 Bld. Products	21 1/2	—	—	21 1/2	— 1/2
76 Can. Car	17 1/2	—	—	17 1/2	— 1/2
25 Can. Car pref.	24 1/2	—	—	24 1/2	— 1/2
205 Cockshutt Plow	11	—	—	11	— 1/2
25 Can. Ind. Alcohol	3 1/2	—	—	3 1/2	— 1/2
15 Can. Ind. Alcohol "B"	2 1/2	—	—	2 1/2	— 1/2
75 Can. Pow. and Pap.	6	—	—	6	— 1/2
75 Chas. Gurd	25 1/2	—	—	25 1/2	— 1/2
72 Can. Smelting	148 1/2	149 1/2	148 1/2	149 1/2	— 1/2
139 Dom. Bridge	55 1/2	56	55	55 1/2	— 1/2
15 Fraser	3 1/2	—	—	3 1/2	— 1/2
25 Hamilton Bridge	16 1/2	—	—	16 1/2	— 1/2
75 Hollinger	5.75	—	—	5.75	— 1/2
100 Int. Nickel	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	— 1/2
160 Lake of Woods	29	—	—	29	— 1/2
1820 McGill Front	20 1/2	22 1/2	20 1/2	22 1/2	— 1/2
5 Massey-Harris	14 1/2	—	—	14 1/2	— 1/2
985 Mont. Breweries	57	58	57	58	— 1/2
245 Power Corp.	54	55	54	54 1/2	— 1/2
30 Quebec Power	44	—	—	44	— 1/2
1065 Shawinigan	49 1/2	50	49 1/2	49 1/2	— 1/2
25 So. Can. Power	28	—	—	28	— 1/2
45 Winn. Electric	20	20 1/2	20	20 1/2	— 1/2
4 Winn. Electric pref.	91	—	—	91	— 1/2

Le marché des changes

Cote des devises étrangères fournie par la maison L.-G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change.

Angleterre, Livre S.	4.86 2-3	4.85 1/2
France, Paris, Franc	3.92	0.933 1/4
Belgique, Belga	13.9	1.395
Italie, Lire	19.3c.	0.526
Suisse, Franc	19.3c.	1.936
Hollande, Florin	40.2c.	4.023
Espagne, Peseta	19.3c.	1.120
Suède, Couronne	26.8c.	2.683
Norvège, Couronne	26.8c.	2.672
Danemark, Cour.	26.8c.	2.672
Brésil, Milreis	32c.	—
Etats-Unis, Dollar	11-64 1/2	escompte
Allemagne, R. Marks	23.8c.	23.83

Les recettes du Canadian National

Les recettes brutes du Canadian National pour la semaine terminée le 21 novembre 1930, se sont élevées à \$4,198,286, comparativement à \$4,866,268 pour la période correspondante de l'an dernier, ou une diminution de \$667,982.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GEOFROY & CIE, courtiers 231 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Air Reduction	108 1/2	107 1/2
Allied Chemical	209	209
American Can	119 1/2	119 1/2
American & Foreign Power	40 1/2	41 1/2
American Locomotive	32 1/2	32 1/2
American Power & Light	53 1/2	53 1/2
American Smelting	52	52
American Water Works	88	88 1/2
American Tel. & Tel.	191 1/2	192
Anacosta	36 1/2	36 1/2
Atlantic Refining	22	22 1/2
Baldwin Locomotive	27 1/2	27 1/2
Baltimore & Ohio	77	77
Bethlehem Steel	65 1/2	65 1/2
Canadian Pacific	44	43 1/2
Commercial Solvents	18 1/2	18 1/2
Chrysler Motors	19	19 1/2
Columbia Gas & Electric	38 1/2	38
Cons. Gas of New York	91	90 1/2
Continental Can. Co.	51 1/2	51 1/2
Corn Products	81 1/2	81 1/2
Commonwealth Southern	84 1/2	84 1/2
Dupont	92 1/2	93 1/2
Electric Power & Light Corp.	48 1/2	48 1/2
Erie Railroad	51 1/2	51 1/2
Paramount	45 1/2	46
General Foods Corp.	51 1/2	52 1/2
General Motors	36 1/2	36 1/2
Gillette	33 1/2	34 1/2
General Electric	51 1/2	51 1/2
General Railway Signal	71	72 1/2
Hudson Motors	26 1/2	26 1/2

J.-Paul Benoist, C.P.A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ

Spécialités: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles
467 rue St-François-Xavier - Ch. 205
Tél. Marquette 5339

BANQUE DE MONTREAL

Fondée en 1817

Présentation, sous une forme facile à comprendre, du

RAPPORT ANNUEL

31 octobre 1930

PASSIF</

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

Quatre parties seront à l'affiche ce soir dans la Ligue de Hockey Nationale et ces quatre parties promettent d'être intéressantes et contestées, car les équipes du circuit Calder semblent se mettre rapidement en condition et les luttes de ce soir donneront lieu à de véritables duels.

Ici, au Forum, le Montréal reçoit la visite des Rangers, qui font leur première apparition de la saison dans la métropole canadienne et comme les hommes de Lester Patrick sont actuellement en tête de la section américaine avec deux victoires et deux parties nulles à leur crédit l'on est porté à leur accorder la victoire sur les protégés du président Strachan.

Sur le papier les New-Yorkais semblent avoir un avantage assez marqué sur les locaux car les Rangers n'ont subi qu'une seule défaite de la saison et le début de la saison tandis que le Montréal n'a qu'une seule victoire à son crédit. Si l'on prend en considération la tenue des deux équipes depuis le commencement des présentes séries il n'y a aucun doute que le club américain s'est affirmé supérieur aux Maroons mais lors de la dernière partie du club local le géant Munro a fait certains changements qui ont donné d'excellents résultats et l'on nous informe que le pilote du Montréal alignera les mêmes lignes d'avants dans la partie de ce soir, afin de remporter une seconde victoire.

Nous souhaiterions une victoire pour le club local mais si l'on analyse les forces des deux équipes aux prises nous sommes portés à croire le club visiteur comme le vainqueur probable. Dans les buts Rouch est sûrement supérieur à Flat Walsh et sur la défense les New-Yorkais ont le trait sur les locaux et il en est de même sur l'attaque car le trio Bun Cook, Frank Boucher et Bill Cook est toujours dangereux et comme ces trois joueurs jouent avec un bel ensemble ils sont de taille à faire une trouée dans la défense du Montréal et à prendre Walsh en défaut plus souvent qu'à la tour. En ce qui concerne les nouvelles recrues des Rangers nous ne pouvons nous prononcer et nous attendrons de les voir à l'œuvre avant d'exprimer une opinion.

La partie la plus contestée de la soirée sera probablement la rencontre entre les Eperviers Noirs de Chicago et les Bruins de Boston car ces deux équipes sont actuellement sur un pied d'égalité avec chacune cinq points à leur crédit. Le Boston a cependant l'avantage de jouer sur son propre glace et en présence de ses admirateurs qui ne manqueraient pas de lui donner tout l'encouragement nécessaire et cela lui permettra probablement de remporter la victoire sur le club Chicago.

Ottawa fera le voyage à New-York où il jouera au Madison Square Garden contre les Americans de Bill Dwyer. Ces deux clubs occupent la deuxième position dans la section canadienne mais nous prévoyons que les Sénateurs auront le dessus sur leurs adversaires et qu'après la joute le club de Newry Lalonde aura l'honneur d'être seul en deuxième place. Toronto semble avoir une autre victoire en perspective car il croise le fer avec les Quakers à Philadelphie et comme les équipiers de Cooper Smeaton n'ont fait aucune merveille depuis le commencement de la série ils ne semblent pas avoir beaucoup de chance contre les meneurs de la section canadienne.

L'on ne peut imputer aucun blâme à l'ancien arbitre en chef de la Ligue Nationale pour la piètre figure de son club car malgré toutes ses connaissances le gérant des Quakers ne peut faire des merveilles avec le matériel qu'il possède et la direction du club devra faire des remaniements sur l'équipe si elle veut doter la ville de Philadelphie d'une équipe de taille à rivaliser avec les autres clubs du circuit Calder.

Le Canadien et les Falcons seront au repos ce soir mais jeudi soir ces deux clubs en viendront aux prises à Detroit et les partisans du Bleu Blanc Rouge ont grande confiance dans les chances des Habitants.

K.-E. NARJUNNE

Premières parties de la Ligue Starr

C'est vendredi soir à huit heures précises, qu'aura lieu la deuxième saison de la Ligue de Hockey Starr. Cette ligue qui eut un premier succès l'hiver dernier, promet d'être encore très populaire cette saison. Demain soir, à huit heures et demie au local de la ligue, 60 rue Craig Ouest, les représentants des sept clubs et les officiels de la Ligue Starr auront une assemblée spéciale pour les derniers préparatifs afin d'assurer le succès de la soirée d'ouverture. L'arbitre y sera choisi et les juges seront nommés. Le président A.-E. Saucier, voulant donner justice à tous, laissera aux gérants des clubs faisant partie de la Ligue Starr, le choix d'un arbitre compétent. Il est nécessaire que tous soient présents demain soir car cette assemblée est très importante. Le secrétaire-trésorier Omer de Bonville y recevra l'alignement officiel de chaque équipe. Tous les joueurs de la Ligue Starr sont enregistrés avec la Québec Amateurs Hockey Association. Les sept clubs qui se disputent le championnat cette saison, sont: Canadien, Montgomery, champion de l'an dernier, St-Vincent, C. P. St-Hélène, Rosemont, C. P. St-Stanislas, Parc Champlain et Charbonneau.

CE SOIR A 8 H. 30
NEW-YORK RANGERS

MONTREAL
Sièges réservés du "Circle" \$1.00
Places debout \$1.00 et \$1.25
Entrée générale \$0.50
Taxe comprise.

VENREDI SOIR
Ligue Internationale
Detroit à London.
Syracuse à Windsor.

Ligue Starr
Rosemont contre C. P. Sainte-Hélène.
Saint-Viateur contre C. P. Saint-Stanislas.
Parc Champlain contre Can. Montgomery.

SAMEDI SOIR
Ligue Nationale
Boston à Canadien.
Rangers à Philadelphie.
Detroit à Toronto.
Chicago à Ottawa.

VENREDI SOIR
Ligue Internationale
Detroit à London.
Syracuse à Windsor.

Ligue Starr
Rosemont contre C. P. Sainte-Hélène.
Saint-Viateur contre C. P. Saint-Stanislas.
Parc Champlain contre Can. Montgomery.

SAMEDI SOIR
Ligue Nationale
Boston à Canadien.
Rangers à Philadelphie.
Detroit à Toronto.
Chicago à Ottawa.

VENREDI SOIR
Ligue Internationale
Detroit à London.
Syracuse à Windsor.

Ligue Starr
Rosemont contre C. P. Sainte-Hélène.
Saint-Viateur contre C. P. Saint-Stanislas.
Parc Champlain contre Can. Montgomery.

SAMEDI SOIR
Ligue Nationale
Boston à Canadien.
Rangers à Philadelphie.
Detroit à Toronto.
Chicago à Ottawa.

VENREDI SOIR
Ligue Internationale
Detroit à London.
Syracuse à Windsor.

Ligue Starr
Rosemont contre C. P. Sainte-Hélène.
Saint-Viateur contre C. P. Saint-Stanislas.
Parc Champlain contre Can. Montgomery.

SAMEDI SOIR
Ligue Nationale
Boston à Canadien.
Rangers à Philadelphie.
Detroit à Toronto.
Chicago à Ottawa.

VENREDI SOIR
Ligue Internationale
Detroit à London.
Syracuse à Windsor.

Ligue Starr
Rosemont contre C. P. Sainte-Hélène.
Saint-Viateur contre C. P. Saint-Stanislas.
Parc Champlain contre Can. Montgomery.

SAMEDI SOIR
Ligue Nationale
Boston à Canadien.
Rangers à Philadelphie.
Detroit à Toronto.
Chicago à Ottawa.

Le Canadien a triomphé du Victoria

Les joutes du groupe senior de la Q.A.H.A. disputées hier soir au Forum ont grandement intéressé les trois mille spectateurs présents car ces rencontres furent très contestées.

Dans la première joute à l'affiche le Canadien, sous la direction du Docteur Clément, a remporté sa première victoire de la saison en triomphant du Victoria par un résultat de 2 à 1 et ce n'est que six minutes avant l'expiration du temps réglementaire que le Bleu Blanc Rouge s'est assuré la victoire, grâce au point enregistré par Robert.

La deuxième partie fut aussi contestée que la première et c'est également par un résultat de 2 à 1 que le McGill a vaincu le Columbus.

Jeudi soir le groupe senior donnera une autre séance au Forum alors que le Victoria et le Columbus seront aux prises dans la rencontre principale.

Alignement des équipes:

CANADIEN	VICTORIA
L. Gagnon	but
Grant	déf.
Brunt	déf.
P. Gagnon	centre
Carroll	aile
Lapointe	aile
Berger	subs.
Baril	subs.
Pagé	Taylor
Hébert	Thomson
Robert	Copland
Rivet	

Arbitres: Dave Campbell et Herbie Campbell.

SOMMAIRE

Première période
1—Canadien, P. Gagnon 4.00
2—Victoria, Mulland 15.30
Punitions: Taylor, P. Gagnon, Thompson, Smith, Grant.

Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Quinn, Hébert, Grant, Baril.

Troisième période
3—Canadien, Robert 14.00
Punitions: Smith, Grant.

DEUXIEME PARTIE

COLUMBUS	McGILL
Osborne	but
Carter	déf.
Weir	déf.
Munro	centre
D. Taylor	aile
O'Connell	aile
McMahon	subs.
Lawther	subs.
Ewing	McGill
Hyndman	Broom
Mullins	Hutchison
Seed	Johnson
	McHugh

SOMMAIRE

Première période
Pas de point.
Punitions: Carter, McGill, McGillivray, Ward.

Deuxième période
1—McGill, Farquharson 12.00
Punitions: McGill, Munro, Farquharson.

Troisième période
2—Columbus, O'Connell 1.00
3—McGill, Doherty 12.00
Punitions: Carter, McMahon, Taylor.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	N.	Pts
M. A. A. A.	2	0	0	4
McGill	2	0	0	4
Canadien	1	2	0	2
Columbus	1	1	0	2
Victoria	0	3	0	0

Le programme de la semaine

Voici la liste des parties qui seront disputées au cours de la présente semaine dans les séries des ligues professionnelles et amateurs:

CE SOIR
Ligue Nationale
Rangers à Montréal.
Ottawa à Américains.
Toronto à Philadelphie.
Chicago à Boston.

Ligue Internationale
Syracuse à London.
Windsor à Pittsburgh.

MERCREDI SOIR
Ligue Internationale
Windsor à Cleveland.
London à Buffalo.

Ligue Can.-Américaine
Springfield à Providence.

JEUDI SOIR
Ligue Nationale
Canadien à Detroit.
Ottawa à Boston.
Chicago à Rangers.

Ligue Can.-Américaine
New Haven à Philadelphie.

Groupe Senior
M.A.A.A. contre McGill.
Columbus contre Victoria.

VENREDI SOIR
Ligue Internationale
Detroit à London.
Syracuse à Windsor.

Ligue Starr
Rosemont contre C. P. Sainte-Hélène.
Saint-Viateur contre C. P. Saint-Stanislas.
Parc Champlain contre Can. Montgomery.

SAMEDI SOIR
Ligue Nationale
Boston à Canadien.
Rangers à Philadelphie.
Detroit à Toronto.
Chicago à Ottawa.

VENREDI SOIR
Ligue Internationale
Detroit à London.
Syracuse à Windsor.

Ligue Starr
Rosemont contre C. P. Sainte-Hélène.
Saint-Viateur contre C. P. Saint-Stanislas.
Parc Champlain contre Can. Montgomery.

SAMEDI SOIR
Ligue Nationale
Boston à Canadien.
Rangers à Philadelphie.
Detroit à Toronto.
Chicago à Ottawa.

VENREDI SOIR
Ligue Internationale
Detroit à London.
Syracuse à Windsor.

Ligue Starr
Rosemont contre C. P. Sainte-Hélène.
Saint-Viateur contre C. P. Saint-Stanislas.
Parc Champlain contre Can. Montgomery.

SAMEDI SOIR
Ligue Nationale
Boston à Canadien.
Rangers à Philadelphie.
Detroit à Toronto.
Chicago à Ottawa.

VENREDI SOIR
Ligue Internationale
Detroit à London.
Syracuse à Windsor.

Ligue Starr
Rosemont contre C. P. Sainte-Hélène.
Saint-Viateur contre C. P. Saint-Stanislas.
Parc Champlain contre Can. Montgomery.

SAMEDI SOIR
Ligue Nationale
Boston à Canadien.
Rangers à Philadelphie.
Detroit à Toronto.
Chicago à Ottawa.

VENREDI SOIR
Ligue Internationale
Detroit à London.
Syracuse à Windsor.

Ligue Starr
Rosemont contre C. P. Sainte-Hélène.
Saint-Viateur contre C. P. Saint-Stanislas.
Parc Champlain contre Can. Montgomery.

Paul Mecteau est défait par Fiore

La séance de boxe organisée par l'instructeur Eugène Brosseau à la païstère du National hier soir, a remporté un véritable succès au point de vue sportif, mais du côté financier le succès a laissé à désirer car l'assistance était plutôt maigre.

Paul Mecteau, du National, champion amateur du Canada, a perdu la décision aux mains de Fiore, l'Italien du C. P. Villery, à la fin d'un fort intéressant combat de trois rondes.

Fiore a attaqué furieusement dans les deux premières rondes de telle sorte que Mecteau en a eu peur par la suite et n'a pas osé s'ouvrir, craignant sans doute d'être mis hors de combat.

Mecteau a encaissé de durs coups au corps dans les deux premières rondes et il a été plusieurs fois ébranlé. Grâce à son extraordinaire sang-froid, il a bien tenu et il s'est contenté de se protéger pour ne pas recevoir de coups décisifs.

Les rencontres en général ont été très intéressantes. Il y a eu deux mises hors de combat, la première dans la classe des 130 livres alors que L. Denis de Sainte-Brigide, a mis hors de combat A. Lapierre, du Chapleau, après moins d'une minute de combat, et l'autre aussi rapidement de la part de R. Fortin, du National, contre Lalonde, indépendant, dans les 160 livres.

La rencontre la plus furieuse de la soirée a été celle entre L. Goldenberg, du Y.M.H.A., et N. Elagua, du C.N.R. Ces deux excellents boxeurs se sont livrés furieusement pendant trois rondes au grand amusement des spectateurs qui ont été témoins d'une véritable bataille en règle. Elagua a eu le dessus dans le début, mais le Juif s'est repris plus tard et il a bien fini que les juges lui ont accordé la décision. Il n'y avait cependant pas grande différence dans les points, mais Goldenberg avait gagné par une légère marge.

112 lbs: L. Caron, Beld. Cort., défait R. Dulude, Chapleau A.A.A., 3 rondes.

147 lbs: W. Ryan, C. Préfontaine, défait A. Guitard, C.P. Villery, 3 rondes.

118 lbs: R. Haley, B. Cort., défait J. Brooks, C.P. Villery, 3 rondes.

118 lbs: L. Greco, Chapleau A.A.A., défait L. Ritchman, Y.M.H.A., 3 rondes.

130 lbs: L. Denis, Ste-Brigide, défait A. Lapierre, Chapleau, A.A.A., 1 ronde, K.O.

130 lbs: J. Kelly, B. Cort., défait R. Goyette, C.P. Villery, 3 rondes.

108 lbs: E. Mecteau, National, défait R. Minotte, indépendant, 3 rondes.

130 lbs: L. Goldenberg, Y.M.H.A., défait A. Elagua, C.N.R., 3 rondes.

135 lbs: H. Auger, National, défait G. Mongeau, C.P. Villery, 3 rondes.

135 lbs: J. Rowan, Ste-Brigide, défait C. Raspussen, B.C., 3 rondes.

160 lbs: F. Fortin, National, défait Lalonde, indépendant, K.O.: 1 ronde.

126 lbs: F. Fiore, C.R., défait Paul Mecteau, National, 3 rondes.

Carl Van Wurden vrai champion

Carl Van Wurden, adversaire de Paul Lebrun dans la finale au programme du promoteur J.-A. Vaillancourt, mercredi soir, à la salle de l'Assistance Publique, est certainement le plus sensationnel lutteur poids mi-lourd qui soit actuellement au Canada. Il l'a bien prouvé en remportant la victoire sur l'ancien champion du monde des poids-légers, Jean-Baptiste Paradis, mercredi soir dernier, à la suite d'un combat fort mouvementé.

Wurden, après avoir perdu la première chute, s'est repris pour prendre la deuxième. A la troisième, Paradis semblait l'avoir à sa merci lorsque le champion empoigna notre lutteur local, le fit tourner dans les airs et lui plaqua les deux épaules au tapis.

Cet exploit fut souligné de longs applaudissements et les spectateurs, à la sortie de la salle, ne tarissaient pas d'éloges sur la façon si habile dont Van Wurden s'y était pris pour terrasser son dangereux adversaire.

Paul Lebrun, qui lui fera face de main soir, se promet bien de ne pas se laisser prendre par surprise et de ne pas donner à Van Wurden l'occasion de le faire tourner en l'air pour l'étourdir.

"Si mon adversaire tente ce tour-là, à dit Lebrun, je crois bien pouvoir lui causer une petite surprise fort désagréable. Les spectateurs s'amuseront à ses dépens, j'en suis sûr."

Dans la semi-finale, Albert Beaucaire fera la lutte à Jimmy McCarty, le grand Irlandais qui a livré un si intéressant combat à Lebrun mercredi dernier. Ce combat sera de deux dans trois, limité à une heure.

Le promoteur a mis au programme une préliminaire de trente minutes entre deux locaux. Cette dernière rencontre servira de lever de rideau.

UN NOUVEAU TYPE DE PERFECTION



20 pour 25c.
12 " 15c.
et en
boîtes métalliques
de 50

DIXIE La Cigarette Supérieure

Collectionnez les "Mains de Paker"

A Québec

Québec, 25.—Le départ de l'Empress of Australia, du Pacifique Ca-

Gus Sonnenberg est victorieux

Pittsfield, Mass., 25. — Gus Sonnenberg, champion du monde des poids lourds à la lutte libre, a remporté une victoire décisive hier soir, sur le marin Arnold, de Cleveland, en prenant deux chutes consécutives.

L'exposition canine

Les amateurs voudront bien se rappeler que les entrées pour l'exposition canine seront closes ce soir à l'assemblée de la Montreal Kennel Association tenue chez les Docteurs Etienne, 1225, rue Drummond. Cette assemblée est ouverte au public et on y parlera les détails de l'organisation de l'exposition qui se tiendra jeudi soir, de 8 heures à 11h, au Drummond Medical Building Garage, 1414, rue Drummond.

Les juges, triés sur le volet, sont des gens de réputation internationale et dont l'opinion vaut d'être reçue par tous les propriétaires, surtout les nouveaux amateurs auxquels on conseille surtout les classes réservées aux débutants.

Madame C. de Deniphan jugera les chiens de fantaisie et la classe Variété de chiens de fantaisie; Wm. B. Rogers jugera les Boston Terriers et les bulldogues français; Bob. Ross les chiens de sport alsaciens et la classe "Variété de races sportives"; H. T. Armstead jugera toutes les autres races, les classes "Variété non-sportive", "Variété de chiens terriers" et "Variété de chiens de travail", les concours généraux et celui pour le meilleur sujet de l'exposition.

Un prix de \$20 en or est offert par Jas. F. Strachan pour le meilleur chien de l'exposition.

Les entrées peuvent aussi être faites jusqu'à ce soir chez le Dr J.-H. Villeneuve, M.V., 314 ouest, rue Dorchester, Lancaster 4894.

Jusqu'à présent les prix spéciaux suivants sont offerts: La section des Beagles de la M.K.A. offre une coupe pour le meilleur beagle; une coupe pour le meilleur beagle de moins de douze mois; une coupe pour le meilleur setter anglais né au Canada; une coupe pour le meilleur setter anglais de moins de six mois; une coupe pour le meilleur setter anglais âgé de six à 12 mois.

La Canada Bread Ltd et la Stewart Bottling Co. Ltd. offrent chacun un prix pour le meilleur dans les classes suivantes: Variété de fantaisie, variété des terriers, variété de races sportives, variété de races non-sportives, variété de chiens de travail. Mme W. Guest offre une coupe pour le meilleur pékinois né au Canada. Un grand nombre d'autres prix seront annoncés demain.

ST-GERMAIN
AVOCATS
Tél. Harb. 9116-9117 - 10 St-Jacques E.
P. St-Germain, L.L.B.
Jean St-Germain, L.L.B.

ANATOLE VANIER, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harb. 2241

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 19 décembre 1930 pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 7 fois par semaine sur la route entre NOTRE-DAME DE PIERREVILLE et la STATION DU CHEMIN DE FER VIA PIERREVILLE à commencer le 1er janvier 1931 prochain. Les avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de NOTRE-DAME DE PIERREVILLE et PIERREVILLE et au Bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

J. TAYLOR
Administrateur de District.
Bureau de l'Administrateur de District.
Montréal, le 6 novembre 1930.

ST-GERMAIN
AVOCATS
Tél. Harb. 9116-9117 - 10 St-Jacques E.
P. St-Germain, L.L.B.
Jean St-Germain, L.L.B.

ANATOLE VANIER, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harb. 2241

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 19 décembre 1930 pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 7 fois par semaine sur la route entre NOTRE-DAME DE PIERREVILLE et la STATION DU CHEMIN DE FER VIA PIERREVILLE à commencer le 1er janvier 1931 prochain. Les avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de NOTRE-DAME DE PIERREVILLE et PIERREVILLE et au Bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

J. TAYLOR
Administrateur de District.
Bureau de l'Administrateur de District.
Montréal, le 6 novembre 1930.

ST-GERMAIN
AVOCATS
Tél. Harb. 9116-9117 - 10 St-Jacques E.
P. St-Germain, L.L.B.
Jean St-Germain, L.L.B.

ANATOLE VANIER, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harb. 2241

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 19 décembre 1930 pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 7 fois par semaine sur la route entre NOTRE-DAME DE PIERREVILLE et la STATION DU CHEMIN DE FER VIA PIERREVILLE à commencer le 1er janvier 1931 prochain. Les avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de NOTRE-DAME DE PIERREVILLE et PIERREVILLE et au Bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

J. TAYLOR
Administrateur de District.
Bureau de l'Administrateur de District.
Montréal, le 6 novembre 1930.

ST-GERMAIN
AVOCATS
Tél. Harb. 9116-9117 - 10 St-Jacques E.
P. St-Germain, L.L.B.
Jean St-Germain, L.L.B.

ANATOLE VANIER, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harb. 2241

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 19 décembre 1930 pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 7 fois par semaine sur la route entre NOTRE-DAME DE PIERREVILLE et la STATION DU CHEMIN DE FER VIA PIERREVILLE à commencer le 1er janvier 1931 prochain. Les avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de NOTRE-DAME DE PIERREVILLE et PIERREVILLE et au Bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

J. TAYLOR
Administrateur de District.
Bureau de l'Administrateur de District.
Montréal, le 6 novembre 1930.

ST-GERMAIN
AVOCATS
Tél. Harb. 9116-9117 - 10 St-Jacques E.
P. St-Germain, L.L.B.
Jean St-Germain, L.L.B.

ANATOLE VANIER, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harb. 2241

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 19 décembre 1930 pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 7 fois par semaine sur la route entre NOTRE-DAME DE PIERREVILLE et la STATION DU CHEMIN DE FER VIA PIERREVILLE à commencer le 1er janvier 1931 prochain. Les avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de NOTRE-DAME DE PIERREVILLE et PIERREVILLE et au Bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

J. TAYLOR
Administrateur de District.
Bureau de l'Administrateur de District.
Montréal, le 6 novembre 1930.

ST-GERMAIN
AVOCATS
Tél. Harb. 9116-9117 - 10 St-Jacques E.
P. St-Germain, L.L.B.
Jean St-Germain, L.L.B.

ANATOLE VANIER, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél.

Nouveau tarif aérien

LA "CANADIAN AIRWAYS" RÉDUIRA SES TAUX DE TRANSPORT DES VOYAGEURS DE FAÇON À FAIRE CONCURRENCE AUX CHEMINS DE FER

La Canadian Airways Limited a annoncé hier qu'elle réduirait ses prix pour le transport des voyageurs par la voie des airs de façon à faire concurrence aux chemins de fer. À l'avenir, sur les lignes établies comme de Montréal à Toronto, Québec, Windsor, Kingston, Détroit, Saint-Jean, il n'en coûtera pas plus cher de faire le trajet en aéroplane qu'en pullman et il va sans dire qu'on sauvera plusieurs heures d'après la distance parcourue et l'état de la température.

La Canadian Airways a fixé ses taux aux environs de six cents du mille mais elle ne pourra transporter des passagers pour ce prix que dans ses aéroplanes de malle qui sont subventionnés par le gouvernement. Si la demande devient assez considérable cependant, elle mettra à la disposition du public des avions plus gros qui transporteront une douzaine de voyageurs à la fois.

Actuellement, la Canadian Airways est la compagnie qui charge meilleur marché dans le monde entier pour le transport des passagers. L'Imperial Airways, qui opère entre Londres et Paris, charge 13 cents du mille, plus que le double de la compagnie canadienne. Aux États-Unis, on charge à peu près 11 cents du mille.

Les avions de la Canadian Airways sont chauffés en hiver, de sorte que les voyageurs ont autant de confort, sinon plus, qu'en chemin de fer. Il faut cependant retenir ses places à l'avance parce qu'elles sont limitées.

Les enfants de deux ans et moins sont transportés gratuitement mais ils paient plein prix au-dessus de cet âge. Il n'y aura aucune passe complémentaire d'emise à qui que ce soit, la compagnie étant incapable d'accorder des faveurs avec des taux aussi bas.

Le voyage de Montréal à Québec coûte \$1.25 de moins que par chemin de fer. Les compagnies ferroviaires demandent \$9.15 tandis que la compagnie aérienne ne chargera que \$7.90. Pour ceux qui feront le voyage à l'aller et au retour, il y aura une diminution de prix. Ainsi le voyage de Montréal à Kingston coûte \$10 à l'aller et \$18 dans les deux directions.

M. Bennett à Paris

LE PREMIER MINISTRE CANADIEN EST L'HÔTE D'UN DÉJEUNER OFFICIEL — M. PHILIPPE ROY LE RECEVRA AUJOURD'HUI — IL S'EN VA DEMAIN À AMIENS

Paris, 25 (S.P.A.) — C'était hier la fête de l'amitié franco-canadienne alors que M. Tardieu était l'un des orateurs à un déjeuner donné en l'honneur de M. Bennett. "Il est inutile de définir notre amitié, dit-il, les relations qui existent entre la France et le Canada sont de celles qui doivent nous conduire à des résultats pratiques. Les explications entre nos deux pays sont faciles et le Canada joue un rôle essentiel entre la France et l'Empire britannique."

Le déjeuner avait été organisé par M. Fougère, président de la Chambre d'expansion économique. Parmi les invités on remarquait M. Flaudin, ministre du commerce, M. Fernand David, ministre de l'agriculture, et M. Philippe Roy, ministre canadien à Paris.

M. Roy recevra aujourd'hui le premier ministre à déjeuner. M. Bennett sera ce soir l'hôte d'honneur à un dîner donné par le ministre du commerce. M. Bennett se rendra ensuite demain à Amiens pour visiter les champs de bataille.

Banquet de l'Ecole des sciences sociales

L'Association des anciens élèves de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal annonce que la célébration du dixième anniversaire de la fondation de cette école aura lieu au Cercle Universitaire, 515, rue Sherbrooke est, le 9 décembre prochain, par un banquet servi à 7 heures 30 p.m.

Salle d'asile St-Vincent-de-Paul

Partie de cartes à l'occasion du 75e anniversaire de fondation de cette maison, jeudi, le 4 décembre, à 8 h. 30 p.m., sous le patronage de M. Tancrède Fortin, échevin. Cette partie de cartes aura lieu à la salle St-Pierre, entrée rue Panet. Nombreux prix. Cartes en vente aux nos 1182 et 980 rue Visitation, tél. Ch. 1521, Ch. 6342.

Un document intéressant

L'ACTE DE BAPTEME DU PREMIER ENFANT NE A MONTRÉAL, LE 24 NOVEMBRE 1648, DE PARENTS EUROPEENS.

Hier, 24 novembre, était le 282e anniversaire de la naissance du premier enfant né à Montréal de parents européens, nous disait hier M. E.-Z. Massicotte, archiviste de Montréal. Le même jour l'enfant, — une fillette du nom de Barbe Le Moutier — était baptisée et avait l'honneur d'avoir comme parrain et marraine: Paul Chomedey de Maisonneuve lui-même et Jeanne Mance. De 1642 à 1657, alors que les Jésuites avaient la direction spirituelle de la mission qui devait devenir la ville aux cent clochers, les actes de baptême comme des sépultures étaient rédigés en latin. À partir de 1657, date de l'arrivée des Messieurs de St-Sulpice, les actes furent rédigés en français.

Le document porte l'empreinte du temps. Il remonte en effet au 24 novembre 1648, six ans après la fondation de Montréal, et on le considère comme si précieux que le gouvernement de la province de Québec en conserve un fac-similé. L'acte ne fut pas signé, mais le supérieur du temps était le R. P. Georges d'Euromar et il y a tout lieu de croire qu'il le rédigea lui-même. Voici comment se lit l'acte: "Anno dni. 1648 die 24 novembris, nata est puella in patre Mathurino LeMoutier et matre Francisca Fafard conjugibus, baptisata est in periculo mortis a Joanne Poppe chirurgus. Eodem die Ego Joannes dequem Sociis Jesu vices agens parochi huic puellae coereomonias adhibui. Patrinus fuit B. Paulus Chomedaj huic loci Guernator, matrina Joanna Mance quae nomen Barbara huic imposuit."

Ce document révèle que l'enfant fut mise au monde par le Dr Jean Poupepe, dont on connaît peu de chose. Les parrain et marraine de l'enfant étaient les citoyens les plus illustres de l'époque à Montréal. Avant la naissance et le baptême de cette enfant de parents européens, les Jésuites avaient baptisé un grand nombre d'enfants sauvages, tel qu'il apparaît au livre spécial de leurs actes de baptêmes durant la période de 1642 à 1657. La fillette était née dans le fort situé en bas de la rivière St-Pierre, laquelle coulait à peu près où se trouve la rue des Communes aujourd'hui et se dirigeait vers la Pointe à Callières, aujourd'hui Pointe St-Charles.

LA DÉMISSION DE M. GUTHRIE

LE MINISTRE DE LA JUSTICE SUCCEDERAIT AU JUGE MULLOCK — M. BELL AU MINISTRE DU TRAVAIL

Ottawa, 25. — En attendant le retour de M. R.-B. Bennett les rumeurs circulent que plusieurs changements doivent s'opérer dans le cabinet fédéral.

Sir William Mulock, juge en chef de la Cour Suprême de la province d'Ontario, doit démissionner sous peu et son successeur serait M. Hugh Guthrie, ministre de la justice.

M. Charles Bell, député de Hamilton, deviendrait ministre du travail. Lorsque le cabinet a été formé, on a dit que la nomination du sénateur Gideon Robertson, comme ministre du travail, ne serait que temporaire afin de lancer la campagne pour venir en aide aux chômeurs.

Le remplaçant du ministre de la justice, M. Hugh Guthrie, serait M. W.-A. Gordon, actuellement ministre de l'immigration et des mines. Depuis le départ du ministre de la justice pour la conférence impériale, M. Gordon agit comme son remplaçant à la justice.

On prévoit que M. Howard Ferguson, premier ministre d'Ontario, sera nommé commissaire du Canada à Londres, dès le retour de M. Bennett.

Une rumeur persistante veut que M. Harry Cockshutt, ancien lieutenant-gouverneur d'Ontario, soit nommé représentant canadien à Washington pour succéder à M. Vincent Massey.

Mouvement des paquebots

L'Adriatic, de la Cie White Star, parti de Liverpool, arrivera à Halifax samedi.

Le Duchess of York, du Pacifique Canadien, parti de Liverpool, arrivera à Saint-Jean samedi.

Le Lancaster, de la Cie Cunard, parti de Southampton, arrivera à Halifax samedi.

L'Antonia, de la Cie Cunard, parti de Montréal, arrivera à Plymouth samedi.

Le Duchess of Atholl, du Pacifique Canadien, parti de Montréal, arrivera à Liverpool samedi.

La Chambre de Commerce

LE GRAND BANQUET DONNE AU WINDSOR HIER SOIR À L'OCASION DE SON 45e ANNIVERSAIRE DE FONDATION — PAROLES DE CONFIANCE DANS L'AVENIR DU COMMERCE CANADIEN-FRANÇAIS

La Chambre de Commerce a célébré hier soir le quarante-cinquième anniversaire de sa fondation par un grand banquet au Windsor. Nos hommes d'affaires canadiens-français ont voulu jeter un coup d'oeil sur le passé, sur les années qui se sont écoulées depuis qu'ils sont groupés en association, avant de marcher à de nouvelles réalisations et de nouveaux succès. Le premier ministre de la province, M. Taschereau, a prêté hier soir l'optimisme; sa parole est tombée dans une terre bien préparée car tous les orateurs ont témoigné d'une grande confiance en l'avenir du Canada et de la province de Québec. C'était la fête du commerce canadien-français et, sans entretenir d'illusions folles, les membres de la Chambre de commerce semblent envisager avec confiance l'avenir économique de notre race. La langue française semble aussi gagner du terrain dans le domaine des affaires car trois ou quatre orateurs anglais de la soirée ont eu la délicate attention de faire une partie de leur discours en français.

Les félicitations sont venues nombreuses à la Chambre de commerce en cette occasion de son quarante-cinquième anniversaire. La Chambre de commerce de l'Argentine, en se réclamant de la commune origine latine des argentins et des Canadiens français, adresse ses félicitations à la Chambre de commerce de Montréal et l'invite à se faire représenter à la grande exposition de Buenos-Ayres. Le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial, la ville de Montréal, la Canadian Chamber of Commerce, le Board of Trade, de Montréal, les grandes compagnies ferroviaires avaient tenu à se faire représenter à cette fête qui réunissait l'élite des hommes d'affaires canadiens-français.

M. CHARLES DUQUETTE

C'est le président de la Chambre de commerce, M. Charles Duquette, qui présidait le banquet. Il a rappelé les origines de l'Association. C'est en 1886 que des hommes d'affaires canadiens-français comme Joson Perrault, Hormisdas Laporte, J.-B. Rolland, Joseph Contant, jetaient les bases d'une organisation où ils pourraient discuter de leurs affaires en leur langue et dans une atmosphère où ils se sentiraient plus à l'aise. La Chambre de commerce a étudié bien des questions importantes pendant ces quarante-cinq années de son existence; les agences commerciales à l'étranger, l'agrandissement du marché Bonsecours, le canal de la baie Georgienne, l'Ecole des Hautes Etudes commerciales et les Ecoles techniques, la gare centrale, la commission du tarif, le détournement des eaux des grands lacs, etc., etc. La Chambre de commerce a rencontré des obstacles qui ont nuit à son développement. C'est ainsi qu'on a eu toutes les difficultés à porter l'effectif à mille membres.

Le président de la Chambre de commerce profite de cette occasion pour faire un appel à ses compatriotes. Il faudrait que la Chambre de commerce comptât de 2,000 à 3,000 membres. Il y a lieu d'entretenir des appréhensions au sujet de l'avenir économique des nôtres. Notre prestige comme race dépend plus de notre succès en affaires que de notre élite intellectuelle seule. Il ne faudrait pas rester en arrière alors que tout progresse autour de nous.

M. PAULHUS

C'est M. J.-A. Paulhus, ancien président de la Chambre, qui propose la santé du Canada. Comme tous les autres pays du monde, le Canada subit une dépression économique d'une grande ampleur; les conseils des experts n'ont pas encore donné de résultats. Mais le pays est jeune, ses organes sont sains. Et la crise n'a pas diminué le Canada dans sa beauté physique, dans ses ressources latentes, dans son développement intellectuel. Le Canada est donc nos verres avec enthousiasme à la santé du Canada.

M. DURANLEAU

Le ministre de la marine dans le cabinet fédéral, M. Alfred Duranleau, a répondu en parlant du rôle des Chambres de commerce. Elles sont plus près du peuple, elles travaillent avec lui, elles occupent de magnifiques postes d'observation. Elles rendent service non seulement aux hommes d'affaires, mais aux gouvernements qui s'inspirent souvent de leurs résolutions avant d'adopter une législation. En associant le Canada à cette fête, la Chambre de commerce rappelle qu'il n'y a pas de victoire, dans quelque domaine que ce soit, qui ne puisse contribuer à la grandeur de la patrie.

M. LEMIEUX

M. le sénateur Rodolphe Lemieux rappelle le souvenir des pionniers qui ont fait le Canada et fait appel, en passant, aux membres de la Chambre de commerce pour la basilique du Souvenir à Gaspé. Nous avons heureusement gardé sous la domination anglaise notre foi, notre langue et nos traditions, mais nous devrions emprunter à nos concitoyens anglais quelque chose de cette volonté qui a fait la force de l'Empire britannique. Nous devrions aussi suivre l'exemple de la France et tâcher d'atteindre au succès économique par l'épargne et le travail.

M. GRAVEL

C'est un autre ancien président de la Chambre, M. C.-E. Gravel, qui propose la santé de la province de Québec. Il ne veut pas parler du passé ou de l'avenir, mais du présent.



Complets "Matelot"

Pour garçonnets de 2 à 8 ans

SPECIAL, au complet 3.45

Rien de plus gentil pour habiller le bambin, qu'un complet "Matelot" en serge bleu marine très fine ou serge "FOX" garanties tout laine. Le col et les manchettes sont garnés de blanc et une corde avec sifflet garnit le devant. Pantalon long, bien doublé.

DUPUIS FRERES—au rez-de-chaussée

Nécessaire à cacheter

POUR VOTRE COURRIER DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN — BOITE contenant 5 bâtons de cire à cacheter dans 5 jolies nuances ainsi qu'un sceau en métal pour cacheter la cire. Spécial, la bte, .59

DUPUIS FRERES—au rez-de-chaussée

SEULEMENT QUE
24 JOURS D'ACHATS
AVANT NOËL

Chez DUPUIS

Rues Sainte-Catherine — Saint-André — Demontigny — Saint-Christophe — Plateau 5151

Tricot ensemble sportif

Pour fillettes de 8 à 14 ans

Chandail

En gros tricot jumbo uni tout blanc ou sable et écarlate ainsi que dans les teintes fantaisie. Mitaines et béret de même tricot et nuance. Spécial les 3 articles 4.98



Costumes "Ourson"

4 pièces — Pour enfants de 2 à 6 ans

En blanc, écarlate, sable, bleu gendarme et argent. Les enfants seront toujours chaudement vêtus pour le jeu au dehors s'ils portent ce costume idéal. 4 pièces 2.98

DUPUIS FRERES—au deuxième

Coupe-vent de cuir

pour hommes et jeunes gens

Confection parfaite en cuir noir ou naturel chaudement doublé de peluche. Col sport ou en tricot élastique ainsi que le bas du coupe-vent. Manchettes à boutons. Ce modèle est aussi pratique pour le travail que pour le sport. Tailles 36 à 48. CHACUN . . . 9.95

Culottes "Breeches"

Choix de tweed gris ou brun, molleton bleu marine tout laine. Aussi culottes en velours à côtes brun (corduroy) et en "whipcord" beige ou gris. Tailles 32 à 44. 4.95

DUPUIS FRERES—au rez-de-chaussée

Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, r.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Pas en train!

Une DOW Stout

vous fera du bien

BRASSERIE DOW, MONTREAL

Vous pouvez, dit un praticien distingué de Chicoutimi, empêcher votre enfant de mouiller son lit: vous avez à votre portée, la SPHINCTERINE, — un remède qui a fait ses preuves. Après un mois de traitement, votre enfant sera débarrassé de son affliction.

SPHINCTERINE

CONTRE L'INCONTINENCE D'URINE.

Le remède efficace et inoffensif recommandé par la profession médicale. — Employé avec succès dans des centaines de pensionnats et d'hospices.

En vente dans toutes les pharmacies

SPHINX LABORATORIES REC'D - Québec

Distributeur: FARLEY-MYERS, LIMITED

914, rue Chenneville, MONTREAL.

Sir Henry Thornton ajoute quelques mots en français et M. George Stephen dit aussi quelques mots au nom du président du Pacifique Canadien, M. Beatty.

Répondant à M. Taschereau, M. Duquette déclare qu'une Chambre de commerce française est nécessaire. D'ailleurs la Chambre elle-même et le Board of Trade travaillent dans l'harmonie et non seulement des comités conjoints pour étudier les grandes questions.

M. L.-J. Tarte a porté la santé de la presse à laquelle a répondu M. P.-R. du Tremblay, qui a parlé du rôle de la presse.

M. J.-H. Rainville a porté la santé du président.

A bord de l'"Alaunia"

L'"Alaunia", de la compagnie Cunard, est arrivé à Montréal hier soir. Parmi les passagers de ce paquebot, il y avait M. l'abbé A. Sabourin, M. M. Dubuc, M. G. Desjardins et M. Paulin.

L'"Alaunia" a fait la traversée sous les ordres du capitaine Wil-

Fourrures

Encore une Réduction!

MANTEAUX DE RAT MUSQUE

TROIS GROUPES: Manteaux foncés ou pâles, modèles ajustés avec godets ou droits. Les plus nouveaux.

\$75 Modèles droits ou circulaires.

\$95 Couleurs Kolinsky, naturel ou Cinna-

mon.

\$125 En dos de peau, couleur vison ou foncé.

Aussi quantité de manteaux de fourrure: Mouton de

Perse, Seal Chapel, Hudson Seal, Vrai Seal, Pony,

Ecureuil de Russie, Chat Sauvage, etc... au prix d'un

spécialiste en fourrures. Tout fait ou sur commande.

Petite annonce, mais grandes valeurs.

J.F. Reid

Tél. CH. 9933 - 1473 AMHERST



Spécialiste en fourru-

re au prix de la ma-

nufacture

liam Prothero, commandant du "Berengaria", paquebot de 52,000 tonnes. Le capitaine Prothero était accompagné de son second, l'officier J.-G.-P. Bisset. Le "Berengaria" subit présentement sa mise au point annuelle. Le capitaine Prothero est à l'emploi de la compagnie Cunard depuis trente-trois ans, et son second depuis vingt-trois ans.

M. Robertson approuve de nouveaux travaux

Ottawa, 25. (S.P.C.) — M. G.-D. Robertson, ministre du travail, a approuvé des travaux publics pour une somme de \$1,129,869. Ces travaux seront exécutés en Ontario, en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Ecosse et au Manitoba. Le montant total des travaux approuvés à date est de \$49,182,540. Ces travaux seront entrepris d'après le système de contributions

IL Y A QUINZE ANS

LE DEVOIR DU JEUDI 25 NOVEMBRE 1915

À part la nouvelle que la principale armée serbe se prépare à livrer une grande bataille dans la plaine de Kosovo, les dépêches des hostilités ne signaient rien d'important.

On mande d'Athènes que la Grèce, se rendant à une note collective, donne des garanties au cas de la retraite des troupes alliées.

L'avantage d'aller chez Birks

NOMBRE de jeunes gens s'imaginent que parce que Birks est une si grande maison et que son magasin est si somptueux, le prix des diamants doit y être fort élevé. De fait, le contraire est vrai. Comme Birks a une vaste clientèle et un pouvoir d'achat considérable, il lui est possible d'offrir à des prix moyens ce que des maisons plus modestes sont contraintes de vendre plus cher.

BIRKS